Rapport annuel

07

Projet MEAFE

Mesurer l'efficacité de l'aide financière aux études

Millennium Scholarships
Les bourses du millénaire

CANADA MILLENNIUM SCHOLARSHIP FOUNDATION
FONDATION CANADIENNE DES BOURSES D'ÉTUDES DU MILLÉNAIRE

Projet MEAFE

Mesurer l'efficacité de l'aide financière aux études

Rapport annuel 2007

Publié en 2009 par la
Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire
1000, rue Sherbrooke Ouest, bureau 800, Montréal, Canada H3A 3R2
Sans frais : 1 877 786-3999
Téléc. : 514 985-5987
Web : www.boursesmillenaire.ca
Courriel : boursesmillenaire@bm-ms.org

Catalogue avant publication de la Bibliothèque nationale du Canada

Educational Policy Institute
Projet MEAFE : Mesurer l'efficacité de l'aide financière aux études – Rapport annuel 2007

Comprend des références bibliographiques.
ISSN 1704-8451 Collection de recherches du millénaire (en ligne)

Mise en page : Charlton + Company Design Group

Les opinions exprimées dans le présent document sont celles des auteurs. Elles ne reflètent pas nécessairement celles de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire ni d'autres organismes qui auraient pu soutenir financièrement ou autrement la réalisation de ce projet.

Projet MEAFE

Mesurer l'efficacité de l'aide financière aux études

Rapport annuel 2007

Preparé par :
l'*Educational Policy Institute*

La Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire

Janvier 2009

Table des matières

Contexte : À propos du projet MEAFE 1

Introduction 3

Revue de l'année 5

1. Établissement de l'*Enquête longitudinale sur les étudiants à faible revenu (ELEFR)* 5
   - Approche de l'enquête et échantillonnage 7
   - Données démographiques de l'échantillon d'enquête 10
   - Expériences vécues au secondaire par les répondants 14
   - Impressions des répondants sur les EPS 16
   - Expériences vécues aux EPS par les répondants 20
   - Utilisation du temps par les répondants 21
   - Revenu des répondants 25
   - Analyse : Différences entre les récipiendaires et les non-récipiendaires de bourses 27
   - Analyse : Différences entre les récipiendaires de bourses d'études et la population étudiante canadienne 27
2. Exploitation des données de Statistique Canada 29
   - Accès 30
   - Rétention 31
   - Aide financière aux étudiants 32
   - Conclusion 33
3. Plans pour 2008 34

Contexte : À propos du projet MEAFE

Au printemps et à l'été 2005, la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire (la Fondation) a négocié une série d'ententes avec les gouvernements provinciaux pour la fourniture d'un ensemble de bourses d'études (connues sous le terme de « bourses d'accès ») aux étudiants de première année du premier cycle issus de familles à faible revenu. Ces ententes sont toutes largement comparables, bien que les critères d'admissibilité varient légèrement d'un gouvernement à l'autre (la section 1 ci-dessous décrit les bourses d'accès comme elles existent dans chaque province). Les étudiants n'ont pas besoin de faire une demande de bourse distincte, puisqu'ils sont automatiquement admissibles à une bourse d'accès quand ils déposent une demande d'aide financière à leur gouvernement.

Au moment même où elle négociait avec les provinces, la Fondation a mis en soumission publique un contrat majeur de recherche pour évaluer les retombées des bourses d'accès et répondre aux quatre questions suivantes :

1. Quels adolescents à faible revenu décident de poursuivre des études postsecondaires (EPS) et comment se comparent-ils aux adolescents à faible revenu qui décident de ne pas en entreprendre?
2. La perspective de recevoir de l'aide financière au cours des premières années d'études postsecondaires attire-t-elle un plus grand nombre d'étudiants issus de familles à faible revenu vers les EPS?
3. Cette perspective contribue-t-elle à accroître les taux de persistance chez les étudiants à faible revenu?
4. Existe-t-il des différences régionales entre les étudiants issus de familles à faible revenu à l'échelle du Canada?

La proposition retenue, qui a été présentée par l'*Educational Policy Institute* et le *School of Public Policy* de l'Université Queen's, offrait de répondre à ces questions de trois façons principalement :

A. En menant un examen longitudinal des dossiers administratifs d'aide financière aux étudiants des récipiendaires de bourses d'accès et de ceux qui ont manqué de peu les critères (ci-après appelés « non-récipiendaires »)[1], en élaborant et en menant une enquête auprès de ce même groupe d'étudiants et, ensuite, en établissant le lien entre les résultats de l'enquête et les dossiers administratifs.

B. En exploitant plus pleinement les bases de données existantes, telles que l'*Enquête sur la participation aux études postsecondaires (EPEP)*, l'*Enquête auprès des jeunes en transition (EJET)*, les *Données administratives longitudinales (DAL)* et le *Système d'information amélioré sur les étudiants (SIAE)* de Statistique Canada, afin d'examiner les effets de l'aide financière aux études (AFE) sur la participation aux EPS (en ce qui a trait à l'accès et à la persistance) et en explorant également la possibilité de relier les DAL et le SIAE aux dossiers administratifs d'aide financière aux étudiants mentionnés ci-dessus.

C. En menant une expérience fondée sur l'affectation aléatoire comprenant des ressources financières supplémentaires pour les étudiants à faible revenu et en effectuant le suivi de leurs progrès par la suite.

Le projet, qui est maintenant connu sous le nom de MEAFE (Mesurer l'efficacité de l'aide financière aux étudiants), a été conçu pour se dérouler sur une période de quatre ans, le rapport final devant être produit vers la fin de 2009.

1. Pour plus de clarté, le terme « non récipiendaires » dans ce contexte ne désigne pas tous les étudiants qui n'ont pas obtenu de bourse. Il désigne plutôt les étudiants qui ont fait une demande d'aide financière et l'ont obtenue, mais qui ont manqué de peu les critères de qualification pour la bourse d'accès en particulier.

La gestion et la coordination globales du projet MEAFE sont réalisés par l'*Educational Policy Institute* sous la direction de son vice-président et directeur (Canada), M. Alex Usher. Le Dr Ross Finnie, de l'Université Queen's, assume les fonctions de directeur de recherche du projet et supervise le travail de deux assistants à la recherche basés à Statistique Canada. Les chercheurs scolaires participent au projet en présentant des projets de recherche au Comité d'examen de la recherche, qui est présidé par le docteur Arthur Sweetman, directeur du *School of Policy Studies* de l'Université Queen's. Le Comité d'examen[2] a pour rôle de juger les propositions de recherche provenant des chercheurs intéressés et de fournir des commentaires et de l'aide quant aux documents qui en découlent. L'*Academica Group Inc.* est chargée de la gestion de la collecte des données pour l'enquête longitudinale.

Bien que la structure du projet MEAFE ne soit pas tout à fait orthodoxe, elle présente un certain nombre de forces importantes. Elle combine la création de nouvelles sources de données, à savoir principalement les dossiers administratifs reliés à l'aide financière aux étudiants, avec l'exploitation des données existantes à Statistique Canada. Elle canalise l'énergie des chercheurs scolaires qui proposent leurs propres sujets de recherche dans un cadre orienté vers la fourniture de conseils solides en matière de recherche stratégique à la Fondation. Elle combine également de l'expertise en matière d'aide financière aux étudiants et de collecte de données avec les intrants fournis par certains des principaux experts du pays en matière d'analyse statistique.

2. À part le Dr. Sweetman, le Comité d'examen de la recherche comprend le Dr. Keith Banting (Université Queen's), le Dr. Charles Beach (Université Queen's), le Dr. Lorne Carmichael (Université Queen's), la Dr. Jane Friesen (Université Simon Fraser), le Dr. Clément Lemelin (Université du Québec à Montréal), le Dr. Garnet Picot (Statistique Canada) et le Dr. Hans Vossensteyn (Université de Twente).

Introduction

Le présent document constitue le rapport annuel du projet pour l'année 2007. Il renferme les renseignements provenant de la première série de documents rédigés par les auteurs du projet MEAFE, qui explorent les questions d'accès et de persistance à l'aide des données provenant d'un certain nombre d'enquêtes existantes de Statistique Canada. Il examine également les données de la première année qui se sont dégagées des dossiers d'enquête administrative et de l'*Enquête longitudinale sur les étudiants à faible revenu*. Tandis que le travail préparatoire pour le projet d'affectation aléatoire s'est poursuivi tout au long de 2007, le projet n'a pas été lancé au cours de l'année civile.

Revue de l'année

L'année 2007 constituait la deuxième année du projet MEAFE. Bien que les données produites cette année aient augmenté notre connaissance des questions liées à l'accès et à la rétention, elles ne représentent que le début des données qui doivent être produites au cours de la durée du programme.

Notre travail cette année a été principalement axé sur deux secteurs clés : l'établissement de l'*Enquête longitudinale sur les étudiants à faible revenu* et l'exploitation des données existantes de Statistique Canada sur l'accès et la rétention. Nos activités dans chacun de ces secteurs sont décrites ci-dessous.

1. Établissement de l'*Enquête longitudinale sur les étudiants à faible revenu (ELEFR)*

En 2005, à la suite d'une série de consultations nationales, la Fondation a introduit son programme de bourses d'accès. De la mi-2005 au début de 2006, elle a conclu des ententes avec les dix provinces pour fournir des subventions aux étudiants à faible revenu, le montant total des bourses par province étant calculé à raison d'un certain montant par personne. Toutefois, les détails du programme dans chaque province sont légèrement différents. Les différences notables sont les suivantes :

- Dans sept provinces, le critère principal d'admissibilité est le revenu familial (directement ou indirectement). Dans deux provinces (Saskatchewan et, pour une partie des bourses, Manitoba), avoir des antécédents autochtones était perçu comme étant un indicateur automatique de besoin, tandis que dans une troisième (Alberta), la résidence à l'extérieur des grandes régions métropolitaines de Calgary, Edmonton, Sherwood Park et St. Albert était utilisée pour déterminer l'admissibilité à la bourse.
- Dans neuf provinces, la bourse est disponible uniquement pour la première année d'études. Au Nouveau-Brunswick, la bourse est disponible pour trois ans (par conséquent, elle est disponible seulement pour deux cohortes d'étudiants plutôt que quatre).
- Dans certaines provinces, la subvention remplace les prêts; dans d'autres, elle s'ajoute aux offres de prêts existantes, et dans d'autres encore, on a une combinaison des deux.
- Dans deux provinces (Alberta et Ontario), les fonds d'aide gratuite de la Fondation étaient combinés à des fonds provinciaux afin d'offrir un programme intégré de subvention plus important que l'allocation de la Fondation seule.

Les principaux détails du programme de chaque province sont indiqués dans le tableau 1.

Dans le cadre des négociations pour l'établissement de ces bourses, la Fondation a également reçu des engagements de la part de la plupart des provinces quant à la fourniture de données améliorées sur l'obtention par les étudiants d'une bourse d'accès, ainsi que de données sur un certain nombre d'étudiants qui ont reçu de l'aide financière provinciale aux étudiants, mais qui ont manqué de peu d'obtenir la bourse d'accès. Ce processus avait pour objectif de fournir à la Fondation non seulement de bonnes données sur sa propre clientèle, mais également des données sur un groupe d'étudiants qui, parce qu'ils sont fort comparables aux étudiants qui ont reçu les bourses, peuvent agir comme « groupe de contrôle » en utilisant des techniques de discontinuité de régression[3]. En comparant les résultats relatifs aux personnes qui se sont qualifiées de peu pour une bourse avec ceux des personnes qui ont manqué de peu de se qualifier, il est possible d'examiner l'effet pur des bourses de la Fondation.

3. Dans la plupart des provinces, les bourses d'accès du millénaire sont octroyées aux étudiants dont le revenu familial est plus bas que le seuil prédéterminé. Pour cette raison, les personnes dont le niveau de revenu est très semblable peuvent être traitées de façons très différentes, ce qui permet la réalisation d'une analyse de discontinuité ou d'une comparaison des effets très différents dont ont fait l'objet les étudiants dont les revenus se situaient juste au-dessus ou juste au-dessous du seuil. Cette comparaison est considérée comme étant une meilleure façon d'examiner les effets causals « purs » d'une intervention.

Tableau 1 : Sommaires des ententes de bourses d'études pour les étudiants à faible revenu par province

Compétence	AB	BC	SK	MB1	MB2	ON
Nom du programme	Bourses incitatives du millénaire pour les étudiants ruraux de l'Alberta	Bourses d'accès du millénaire	Bourses d'accès du millénaire pour les étudiants autochtones	Bourses du millénaire pour les étudiants adultes du Manitoba	Subvention des possibilités du millénaire du Manitoba	Subventions ontariennes du millénaire pour l'accès aux études
Date de signature du protocole d'entente (PE)	16 mai 2006	11 février 2005	30 juin 2005	16 mai 2005	17 mars 2006	9 mai 2005
Étudiants admissibles par année	8 100	2 800	700	100	450 étudiants célibataires dépendants et 300 Autochtones	16 000
Valeur de la bourse	1 000 $	3 000 $	2 000 $	5 000 $ (la première année, décroissante par la suite)	50 % des frais de scolarité (max. de 3 000 $; 4 000 $ pour les étudiants autochtones)	De 25 % à 50 % des frais de scolarité (max. de 3 000 $)
Admissibilité	Étudiants ruraux de 1re ou 2e année	Étudiants célibataires dépendants de 1re année	Étudiants autochtones de 1re ou 2e année	Diplômés des centres d'apprentissage des adultes	Étudiants célibataires dépendants de 1re année; étudiants autochtones indépendants	Étudiants célibataires dépendants de 1re année
Définition de revenu faible	Étudiant rural admissible à l'aide financière aux étudiants	Contribution parentale de moins de 1 000 $	Étudiant autochtone admissible aux prêts étudiants	Seuil établi par la province et la Fondation	PNE	PNE la 1re année; admissibilité élargie la 2e année
Contribution de la Fondation (pour la durée)	19,8 M$	26 M$	6,4 M$	3 M$	4,44 M$	76 M$
Contribution provinciale	Engagement de couvrir les octrois au-delà de l'attribution annuelle et de la portée de la Fondation			Financement partiel (visant à financer au-delà de la portée de la Fondation)		24 M$
Besoin non satisfait et réduction de prêt	Subvention en espèces indépendante de l'évaluation de l'Aide financière aux étudiants (AFE)	Subvention en espèces indépendante de l'évaluation de l'Aide financière aux étudiants (AFE)	Besoin non satisfait en premier, ensuite réduction de prêt	Subvention en espèces indépendante de l'évaluation de l'Aide financière aux étudiants (AFE)	Réduction de prêt	Réduction de prêt

suite à la page suivante

Pour diverses raisons, l'obtention des données du groupe de contrôle s'est avérée problématique dans plusieurs compétences. En raison de la façon dont la population cible est déterminée en Alberta, en Saskatchewan et, pour une partie des bourses, au Manitoba (c.-à-d. une bourse d'accès n'est obtenue que si la personne est issue d'une région rurale ou si elle est autochtone), il n'est pas possible d'utiliser une approche de discontinuité; par conséquent, aucune donnée de « groupe de contrôle » n'a été collectée. Au Québec, la conception du programme a rendu impossible d'établir un groupe de contrôle valide. En raison de difficultés techniques, aucune information sur les groupes de contrôle n'a été fournie par l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve-et-Labrador. D'autre part, l'Ontario a refusé de fournir

Tableau 1 : Sommaires des ententes de bourses d'études pour les étudiants à faible revenu par province *(suite)*

Compétence	QC	NB	NS	PE	NL
Nom du programme		Bourses d'accès du millénaire	Bourses d'accès du millénaire	Bourses d'accès du millénaire de l'PE	Bourses d'accès du millénaire
Date de signature du protocole d'entente (PE)	12 mai 2005	21 septembre 2005	19 juillet 2005	2 août 2006	5 avril 2006
Étudiants admissibles par année	3 000	700	1 000	267	650
Valeur de la bourse	3 000 $ (approx.)	1 000 $ (A1) 2 200 $ (A2) 1 800 $ (A3)	1 000 $ allégement de la dette Jusqu'à entre 500 $ et 2 500 $ besoin non satisfait	1 000 $	1 000 $ allégement de la dette Jusqu'à entre 500 $ et 2 500 $ besoin non satisfait
Admissibilité	Étudiants célibataires dépendants de 1re année	Étudiants célibataires dépendants de 1re à 3e année	Étudiants célibataires dépendants de 1re année	Étudiants célibataires dépendants de 2e année	Étudiants célibataires dépendants de 1re année
Définition de revenu faible	Étudiants admissibles aux prêts étudiants dont le revenu est le plus faible	PNE	Contribution parentale de moins de 1 000 $	PNE	Contribution parentale de moins de 1 000 $
Contribution de la Fondation (pour la durée)	40 M$	4,8 M$	6 M$	795 000 $	3,4 M$
Contribution provinciale					
Besoin non satisfait et réduction de prêt	Réduction de prêt	Réduction de prêt	Besoin non satisfait (pour les personnes concernées) et réduction de prêt	Subvention en espèces indépendante de l'évaluation de l'Aide financière aux étudiants (AFE)	Besoin non satisfait (pour les personnes concernées) et réduction de prêt

des données sur un groupe de contrôle; toutefois, parce que certains récipiendaires des bourses de la Fondation sont également récipien-daires de la Subvention canadienne d'accès (SCA), il y a place à réaliser une analyse d'incidence avec un groupe de contrôle à l'*intérieur* de l'échantillon de récipiendaires de la Fondation. Pour cette raison, l'échantillon de l'Ontario étiqueté « récipiendaires » est en fait ce sous-ensemble de récipiendaires de bourses d'accès qui a également reçu une SCA, c'est-à-dire que leur revenu familial se situait au-dessous du niveau exigé pour se qualifier pour la pleine prestation nationale pour enfants (PNE). Les « non récipiendaires » sont ceux dont les revenus familiaux dépassent le seuil de la PNE, mais qui ont uniquement reçu une bourse d'accès.

Approche de l'enquête et échantillonnage

La Fondation a obtenu des données administratives détaillées sur les 32 403 emprunteurs dans les dix provinces, données qui ont été fournies à l'équipe du projet MEAFE pour analyse. Les données de base sur ces étudiants et leurs caractéristiques financières se trouvent dans le tableau 2.

Dans la plupart des provinces, la majorité des étudiants reçus étaient âgés de 18 ou 19 ans, sauf en Alberta, en Saskatchewan et (en partie) au Manitoba, où le programme n'est pas restreint aux étudiants de première année. L'échantillon comprenait un peu plus de 60 % de femmes dans la plupart des provinces, sauf en Saskatchewan, où il comprenait plus de 70 % de femmes, ce qui reflète les taux beaucoup plus élevés de participation des femmes pour

ce qui est des peuples autochtones. Dans toutes les provinces, les sujets fréquentaient pour la majeure partie l'université; ce n'est qu'au Québec (où les cégeps représentent une partie majeure du système d'éducation), en Alberta (où l'accent mis sur les étudiants provenant de milieux ruraux favorise naturellement les collèges, puisqu'un plus grand nombre d'entre eux servent les populations rurales) et à Terre Neuve-et-Labrador que les étudiants collégiaux comptent pour presque la moitié de la base ou plus. Le besoin évalué moyen des récipiendaires de bourses d'accès variait d'une province à l'autre, mais, dans la plupart d'entre elles, il varie entre 8 000 $ et 10 000 $. Dans les provinces pour lesquelles nous disposons de données sur les récipiendaires et les non-récipiendaires, le besoin évalué moyen pour les non récipiendaires était légèrement plus bas que pour les récipiendaires, ce qui est intuitivement sensé puisqu'ils sont par définition issus de familles plus riches qui devraient pouvoir fournir plus de ressources à leurs enfants. Dans le même ordre d'idées, il y avait des différences entre les revenus familiaux moyens des récipiendaires et des non-récipiendaires; dans la plupart des provinces, la différence s'élevait à environ 40 000 $.

Ces statistiques sont intéressantes, mais l'histoire qu'elles racontent est limitée et descriptive. La conception de la recherche du projet MEAFE exigeait donc de suivre ces étudiants par l'intermédiaire d'enquêtes pour trois ans et de combiner leurs données administratives et d'enquête en un seul dossier intégré. Bien que cette conception, utilisée aux États-Unis pour son *National Post-Secondary Student Aid Survey (NPSAS)*, soit considérée comme étant une « meilleure pratique » parmi bon nombre de chercheurs, la combinaison des données administratives et d'enquête n'a jamais été tentée auparavant dans le cadre d'une étude canadienne sur les EPS.

Tableau 2 : Sommaire des caractéristiques des récipiendaires et des non-récipiendaires à faible revenu de bourses d'études par province pour la cohorte de 2006-2007

Province	Proportion hommes-femmes	Âge moyen	Proportion certificats-baccalauréats	Valeur moyenne du besoin évalué	Valeur moyenne de la bourse du millénaire	Revenu parental moyen	Valeur moyenne des octrois totaux
AB	63:37	22	58:42	9 085 $	984 $	27 934 $	9 832 $
Récipiendaires – BC	58:42	18	40:60	8 501 $	3 000 $	31 440 $	10 613 $
Non-récipiendaires – BC	56:44	18	41:59	6 239 $	s.o.	82 044 $	5 864 $
Récipiendaires – MB	61:39	21	23:77	8 270 $	1 723 $	20 209 $	8 090 $
Non- récipiendaires – MB	59:41	19	30:70	6 997 $	s.o.	24 461 $	6 746 $
Subvention des possibilités – MB	61:39	21	23:77	8 270 $	1 723 $	s.o.	8 090 $
NL	67:33	18	47:53	9 125 $	1 923 $	36 328 $	9 046 $
Récipiendaires – NB	68:32	19	25:75	10 949 $	1 448 $	23 845 $	s.o.
Non- récipiendaires – NB	63:37	19	25:75	9 953 $	s.o.	63 291 $	s.o.
Récipiendaires – NS	71:29	18	11:89	13 749 $	1 527 $	34 783 $	13 883 $
Non- récipiendaires – NS	59:41	19	21:79	7 009 $	s.o.	75 342 $	6 723 $
Récipiendaires – ON[4]	60:40	19	35:65	8 764 $	1 741 $	20 698 $	8 511 $
Non- récipiendaires – ON	61:39	18	35:65	8 066 $	1 168 $	58 015 $	7 971 $
PE	66:34	19	33:67	8 732 $	1 000 $	28 092 $	s.o.
QC	66:34	20	48:52	8 067 $	3 303 $	12 952 $	5 256 $
SK	73:27	26	33:67	12 656 $	760 $[5]	19 878 $	11 230 $

4. En Ontario, « récipiendaire » désigne les étudiants qui ont reçu une subvention canadienne d'accès (SGC) en plus de leur bourse d'accès; « non-récipiendaire » désigne les étudiants qui ont reçu une bourse d'accès, mais pas la SGC.

5. En Saskatchewan, les octrois combinent espèces et remise de dette. Le chiffre dans le tableau 2 constitue l'octroi en espèces moyen. Le montant de remise de dette moyen s'élève à 1 240 $ et l'octroi en espèces et remise de dette moyen s'élève à 2 000 $.

Le projet MEAFE a donc extrait un échantillon de 17 630 étudiants provenant de neuf provinces de sa base de données de 32 403 étudiants. La dixième province, l'Île-du-Prince-Édouard, n'a pas pu transférer ses dossiers de données à temps pour que ces dernières soient incluses dans l'enquête. Le partenaire d'enquête du projet MEAFE, Academica Group Inc., a entrepris de téléphoner à ces étudiants sur une période de quatre mois, de janvier à mai 2007, et a mené une enquête d'environ 25 minutes auprès de chacun d'eux. À la fin, 10 511 étudiants dans les neuf provinces ont complété l'enquête. Le tableau 3 montre la façon dont l'échantillon global a été établi.

Dans les provinces de Colombie-Britannique et de Nouvelle-Écosse, l'échantillon d'enquête comprend les étudiants qui ont reçu une bourse d'accès fondée sur leur revenu et une sélection de demandeurs d'aide financière aux étudiants qui ont manqué de peu de l'obtenir parce que leur revenu était légèrement plus élevé que le seuil limite, ce qui a créé la possibilité de recherche fondée sur l'analyse de discontinuité. En Ontario, comme mentionné ci-dessus, on a mené des entrevues uniquement auprès des récipiendaires de bourses, mais environ la moitié de ceux qui ont reçu une bourse d'accès ont également reçu une bourse fédérale, ce qui signifie qu'il existe une discontinuité dans ce cas également. Au Manitoba, à Terre-Neuve-et-Labrador, au Nouveau-Brunswick, au Québec, en Alberta et en Saskatchewan, l'enquête ne couvre que les récipiendaires de la bourse d'accès, pour les raisons expliquées précédemment.

L'échantillon national généré par ce processus ne devrait pas être interprété comme étant représentatif de la population étudiante dans son ensemble ou même de la population des étudiants à faible revenu dans son ensemble. En particulier, l'échantillon n'est pas géographiquement équilibré; par exemple, près de la moitié provient de l'Ontario.

Dans toutes les provinces, sauf en Alberta, en Saskatchewan et (en partie) au Manitoba, l'enquête est restreinte aux étudiants qui poursuivent leur première année d'EPS. On a mené une deuxième

Tableau 3 : *Enquête longitudinale sur les étudiants à faible revenu* – détails de l'échantillon

	Nombre de cas dans la base de données administrative	Nombre de cas sélectionnés pour la base d'enquête	Nombre d'entrevues complétées
Récipiendaires – AB	3 926	1 573	813
Récipiendaires – BC	2 361	1 555	968
Non-récipiendaires – BC	630	540	257
Récipiendaires – MB	517	499	284
Non-récipiendaires – MB	1 296	0	0
Récipiendaires – NB	842	300	202
Non-récipiendaires – NB	2 179	0	0
Récipiendaires – NL	624	624	399
Récipiendaires – NS	356	316	221
Non-récipiendaires – NS	570	350	178
Récipiendaires – ON	7 563	5 000	3 177
Non-récipiendaires – ON	6 888	5 000	2 956
Récipiendaires – PE	153	0	0
Récipiendaires – QC	3 331	1 500	878
Récipiendaires – SK	807	373	178
Total	32 403	17 630	10 511

enquête auprès des sujets de l'enquête au début de 2008 et une troisième sera menée au cours de l'hiver 2009. La première vague d'enquête sera disponible aux chercheurs du projet MEAFE à l'automne 2008, et la deuxième, au début de 2009. Une demande de propositions sera émise pour inviter des propositions pour les projets de recherche susceptibles de comprendre ces données.

La section suivante fournit une description des répondants de l'enquête, aux niveaux national et provincial, qui, après l'établissement des distinctions entre les populations de « récipiendaires » et de « non-récipiendaires », ont été utiles. Les totaux ont été pondérés selon la province afin de corriger le biais de non-réponse à l'enquête.

Données démographiques de l'échantillon d'enquête

En ce qui a trait au genre, l'échantillon d'enquête comprenait 62 % de femmes et 38 % d'hommes (voir le tableau 4). Le rapport hommes-femmes était relativement semblable à l'échelle du pays, sauf en Saskatchewan, où l'échantillon comprenait plus de 70 % de femmes. Le biais en Saskatchewan s'explique au moins en partie par le fait que l'échantillon est restreint aux étudiants autochtones, parmi lesquels le rapport hommes femmes est connu comme étant très élevé. Il n'y a aucune différence à cet égard entre les récipiendaires et les non-récipiendaires.

À l'échelle nationale, 69 % des étudiants ont indiqué qu'ils avaient vécu avec leur père et leur mère tout au long de leurs études secondaires, bien que ce pourcentage se situe entre 83 % en Alberta et seulement 41 % au Québec (voir le tableau 5). Un quart de l'ensemble des répondants vivait dans des ménages monoparentaux avec leur mère seulement; toutefois, en Alberta, la proportion était seulement de 14 %, tandis qu'au Québec, elle était de 50 %. La Saskatchewan possédait le pourcentage le plus élevé (16 %) d'étudiants qui avaient grandi dans des ménages ne comprenant ni l'un ni l'autre de leurs parents biologiques. Encore une fois, cela semble être relié aux différentes circonstances auxquelles font face les jeunes autochtones. En Ontario, les étudiants qui reçoivent les SCA et les bourses d'accès étaient substantiellement plus susceptibles d'être issus de familles monoparentales; la même chose était vraie pour les récipiendaires de bourses d'accès par rapport aux non-récipiendaires en Nouvelle-Écosse. Dans une large mesure, ce phénomène est naturel, puisque la ligne de démarcation entre les récipiendaires et les non-récipiendaires est le revenu, et que le revenu des familles monoparentales est susceptible d'être plus faible que celui des familles biparentales.

En ce qui a trait à l'éducation des parents (tableau 6), environ 30 % des mères et des pères avaient interrompu leurs études avant d'entrer aux EPS. Environ 20 % des parents des étudiants avaient

Tableau 4 : Répondants de l'enquête par genre

	Ensemble des répondants	Ensemble des récipiendaires de bourses d'études	Récipiendaires – NL	Ensemble des répondants – NS	Récipiendaires – NS	Non-récipiendaires – NS	Récipiendaires – NB	Récipiendaires – QC	Ensemble des répondants – ON	Récipiendaires de SCA – ON	Non-récipiendaires de SCA – ON	Récipiendaires – MB	Récipiendaires – SK	Récipiendaires – AB	Récipiendaires – BC	Non-récipiendaires – BC
Femmes	62 %	62 %	69 %	66 %	69 %	64 %	66 %	66 %	60 %	59 %	60 %	62 %	80 %	61 %	58 %	56 %
Hommes	38 %	38 %	31 %	34 %	31 %	36 %	34 %	34 %	40 %	41 %	40 %	38 %	20 %	39 %	42 %	44 %

Tableau 5 : Conditions de logement au secondaire

	Ensemble des répondants	Ensemble des récipiendaires de bourses d'études	Récipiendaires – NL	Ensemble des répondants – NS	Récipiendaires – NS	Non-récipiendaires – NS	Récipiendaires – NB	Récipiendaires – QC	Ensemble des répondants – ON	Récipiendaires de SCA – ON	Non-récipiendaires de SCA – ON	Récipiendaires – MB	Récipiendaires – SK	Récipiendaires – AB	Récipiendaires – BC	Non-récipiendaires – BC
Vivant avec deux parents	69 %	69 %	78 %	81 %	68 %	92 %	58 %	41 %	72 %	61 %	81 %	64 %	57 %	83 %	70 %	91 %
Vivant avec la mère seulement	25 %	25 %	16 %	15 %	25 %	7 %	37 %	50 %	24 %	33 %	16 %	25 %	26 %	14 %	24 %	7 %
Autre	5 %	5 %	6 %	3 %	6 %	1 %	5 %	9 %	4 %	6 %	3 %	10 %	16 %	3 %	6 %	2 %

Tableau 6 : Niveau d'éducation le plus élevé des parents

	Ensemble des répondants	Ensemble des récipiendaires de bourses d'études	Récipiendaires – NL	Ensemble des répondants – NS	Récipiendaires – NS	Non-récipiendaires – NS	Récipiendaires – NB	Ensemble des répondants – ON	Récipiendaires de SCA – ON	Non-récipiendaires de SCA – ON	Récipiendaires – MB	Récipiendaires – AB	Récipiendaires – QC	Récipiendaires – SK	Récipiendaires – BC	Non-récipiendaires – BC
Moins que le secondaire	6 %	6 %	15 %	7 %	10 %	4 %	10 %	4 %	7 %	2 %	10 %	5 %	14 %	14 %	4 %	1 %
Secondaire achevé	25 %	25 %	35 %	28 %	29 %	26 %	35 %	24 %	25 %	23 %	24 %	25 %	27 %	20 %	24 %	18 %
EPS – moins qu'un baccalauréat	41 %	41 %	38 %	43 %	43 %	45 %	34 %	43 %	37 %	49 %	37 %	46 %	34 %	29 %	37 %	43 %
Université – baccalauréat	13 %	13 %	4 %	14 %	10 %	16 %	8 %	13 %	13 %	13 %	12 %	13 %	11 %	14 %	17 %	21 %
Université – diplômé	8 %	8 %	2 %	6 %	5 %	8 %	2 %	9 %	10 %	8 %	5 %	8 %	5 %	5 %	10 %	14 %
Données manquantes	7 %	7 %	7 %	2 %	3 %	1 %	11 %	7 %	8 %	5 %	11 %	3 %	8 %	18 %	9 %	3 %

obtenu un baccalauréat ou plus. La réalisation éducationnelle des parents était substantiellement plus faible à Terre-Neuve-et-Labrador et en Saskatchewan qu'elle ne l'était dans le reste du pays. Les étudiants dont le revenu est le plus faible en Ontario étaient plus susceptibles que leurs homologues légèrement plus riches d'avoir des parents qui n'avaient pas terminé leurs études secondaires, mais la proportion de parents qui avaient atteint les études de baccalauréat ou plus était essentiellement la même.

Bien que 95,8 % des répondants soient des citoyens canadiens, seulement 72 % ont indiqué être nés au Canada (tableau 7). Le groupe le plus important de personnes nées à l'extérieur du Canada était les 6 % qui ont indiqué être nés en Chine ou à Hong Kong.

Tableau 7 : Lieu de naissance et citoyenneté

	Ensemble des répondants	Ensemble des récipiendaires de bourses d'études	Récipiendaires – NL	Ensemble des répondants – NS	Récipiendaires – NS	Non-récipiendaires – NS	Récipiendaires – NB	Récipiendaires – QC	Ensemble des répondants – ON	Récipiendaires de SCA – ON	Non-récipiendaires de SCA – ON	Récipiendaires – MB	Récipiendaires – SK	Récipiendaires – AB	Récipiendaires – BC	Non-récipiendaires – BC
Né au Canada	72 %	72 %	>99 %	98 %	99 %	98 %	98 %	89 %	65 %	58 %	73 %	73 %	100 %	94 %	55 %	72 %
Citoyen canadien né à l'étranger	23 %	23 %	<1 %	1 %	<1 %	2 %	2 %	7 %	31 %	36 %	25 %	13 %	0 %	4 %	36 %	25 %
Résident permanent	4 %	4 %	0 %	1 %	<1 %	1 %	0 %	4 %	4 %	6 %	2 %	14 %	0 %	2 %	10 %	4 %

Tableau 8 : Origine ethnique

	Ensemble des répondants	Ensemble des récipiendaires de bourses d'études	Récipiendaires – NL	Ensemble des répondants – NS	Récipiendaires – NS	Non-récipiendaires – NS	Récipiendaires – NB	Récipiendaires – QC	Ensemble des répondants – ON	Récipiendaires de SCA – ON	Non-récipiendaires de SCA – ON	Récipiendaires – MB	Récipiendaires – SK	Récipiendaires – AB	Récipiendaires – BC	Non-récipiendaires – BC
Blancs	58 %	58 %	95 %	96 %	96 %	96 %	94 %	86 %	49 %	43 %	56 %	47 %	19 %	87 %	40 %	62 %
Autochtones	3 %	3 %	3 %	1 %	2 %	1 %	2 %	<1 %	1 %	1 %	1 %	20 %	72 %	2 %	1 %	1 %
Chinois	9 %	9 %	0 %	0 %	0 %	0 %	<1 %	1 %	11 %	12 %	10 %	4 %	0 %	2 %	21 %	12 %
Sud-Asiatiques	7 %	7 %	0 %	0 %	0 %	0 %	1 %	1 %	10 %	11 %	9 %	1 %	0 %	1 %	7 %	6 %
Autre	23 %	23 %	2 %	2 %	2 %	3 %	2 %	11 %	28 %	33 %	23 %	28 %	9 %	8 %	31 %	18 %

Les étudiants nés à l'étranger dans l'enquête n'étaient pas du tout répartis également à travers le pays : la proportion d'étudiants nés outremer était de moins de 6 % dans les provinces de l'Atlantique, en Alberta et en Saskatchewan; de 11 % au Québec; de 27 % au Manitoba; de 35 % en Ontario; de 46 % en Colombie-Britannique. En Ontario, les récipiendaires de SCA et de bourses d'accès étaient substantiellement plus susceptibles que les récipiendaires de bourses d'accès seulement d'être nés à l'extérieur du pays. En moyenne, ceux qui n'étaient pas nés au Canada avaient été des résidents du pays pendant environ neuf ans avant d'entreprendre des EPS.

Sur le plan de l'ethnie, 58 % de l'échantillon d'enquête se sont identifiés comme étant « blancs » (voir le tableau 8). 8 % des répondants se sont identifiés comme étant des Chinois, 7 % comme étant des Sud-Asiatiques et 4 % comme étant « noirs ». Aucune autre ethnie ne représentait plus de 3 % de l'échantillon. Comme il fallait s'y attendre, la composition ethnique de l'échantillon variait également de manière substantielle selon la région. Aux extrêmes, plus de 90 % étaient « blancs » dans les provinces de l'Atlantique, tandis qu'en Saskatchewan (où la population cible devait être des étudiants autochtones), moins de 20 % se décrivaient comme étant « blancs ». En Ontario, au Manitoba et en Colombie-Britannique, moins de deux répondants s'identifiaient comme étant blancs.

En ce qui a trait au lieu d'origine (voir le tableau 9), 29 % des répondants à l'échelle nationale fréquentaient l'école secondaire dans des collectivités de 10 000 personnes ou moins. Il existait des différences importantes à l'échelle du pays. En Colombie Britannique et en Ontario, seulement 13 % et 19 %, respectivement, provenaient de ces petites collectivités, tandis qu'à Terre-Neuve-et-Labrador, la proportion était de 72 % et au Nouveau-Brunswick et en Alberta[6], de 60 %. Seulement environ un sixième (17 %) des répondants a indiqué qu'ils provenaient de villes de plus de 500 000 habitants. Bien que ce chiffre s'éleve jusqu'à 22 % en Ontario, il était inférieur à 10 % dans chacune des autres provinces, sauf en Colombie-Britannique et au Manitoba.

Sommairement, les données démographiques indiquent que l'échantillon d'enquête, théoriquement un indicateur relativement exact de la population des étudiants « à risque » dans son ensemble, n'est en aucune façon homogène. En excluant pour le moment l'Alberta et la Saskatchewan (dont les populations cibles étaient fondées sur la géographie et l'ethnicité, respectivement, plutôt que sur le

Tableau 9 : Taille de la collectivité d'origine

	Ensemble des répondants	Ensemble des récipiendaires de bourses d'études	Récipiendaires – NL	Ensemble des répondants – NS	Récipiendaires – NS	Non-récipiendaires – NS	Récipiendaires – NB	Récipiendaires – QC	Ensemble des répondants – ON	Récipiendaires de SCA – ON	Non-récipiendaires de SCA – ON	Récipiendaires – MB	Récipiendaires – SK	Récipiendaires – AB	Récipiendaires – BC	Non-récipiendaires – BC
Moins de 10 000	29 %	29 %	72 %	64 %	71 %	56 %	61 %	47 %	19 %	16 %	21 %	38 %	48 %	60 %	13 %	17 %
Ville de 10 000 à 500 000	41 %	41 %	14 %	20 %	16 %	26 %	23 %	36 %	46 %	44 %	49 %	17 %	35 %	32 %	43 %	45 %
Ville de 500 000+	17 %	17 %	1 %	1 %	1 %	1 %	0 %	8 %	22 %	26 %	19 %	22 %	3 %	1 %	15 %	14 %
Données manquantes	14 %	14 %	14 %	14 %	13 %	17 %	16 %	9 %	12 %	14 %	11 %	24 %	14 %	7 %	29 %	23 %

6. L'échantillon de l'Alberta est délibérément pondéré vers une population rurale, puisqu'une des stipulations de la subvention est que le récipiendaire ne peut vivre ni à Calgary ni à Edmonton (ni à St. Albert ou Sherwood Park, qui sont toutes deux les collectivités-dortoirs d'Edmonton).

Tableau 10 : Résultats au secondaire

	Ensemble des répondants	Ensemble des récipiendaires de bourses d'études	Récipiendaires – NL	Ensemble des répondants – NS	Récipiendaires – NS	Non-récipiendaires – NS	Récipiendaires – NB	Récipiendaires – QC	Ensemble des répondants – ON	Récipiendaires de SCA – ON	Non-récipiendaires de SCA – ON	Récipiendaires – MB	Récipiendaires – SK	Récipiendaires – AB	Récipiendaires – BC	Non-récipiendaires – BC
E/F (<50 %)	<1 %	<1 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	<1 %	0 %	0 %	0 %	0 %	1 %	<1 %	<1 %	0 %
D (de 50 % à 59 %)	<1 %	<1 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	<1 %	0 %	0 %	0 %	0 %	2 %	2 %	<1 %	0 %
C (de 60 % à 69 %)	5 %	5 %	9 %	1 %	1 %	1 %	3 %	4 %	4 %	4 %	3 %	7 %	15 %	11 %	5 %	3 %
B (de 70 % à 79 %)	32 %	32 %	41 %	23 %	23 %	21 %	32 %	35 %	30 %	31 %	30 %	37 %	38 %	39 %	27 %	28 %
A (80 %+)	60 %	60 %	49 %	72 %	72 %	76 %	63 %	57 %	64 %	62 %	64 %	47 %	30 %	41 %	64 %	66 %
Données manquantes	3 %	3 %	2 %	3 %	3 %	2 %	3 %	3 %	2 %	2 %	2 %	9 %	14 %	6 %	4 %	3 %

revenu), ce qui semble ressortir sont des populations provenant du Québec et des provinces de l'Atlantique qui sont rurales, blanches et nées au Canada, tandis qu'en Ontario, au Manitoba et en Colombie-Britannique, la population répondante est plus urbaine et plus diversifiée sur le plan ethnique (comprenant, en particulier, d'importantes populations asiatiques).

Expériences vécues au secondaire par les répondants

L'enquête examine un certain nombre de questions au sujet des expériences vécues au secondaire, puisqu'on a mentionné dans bon nombre de recherches antérieures que le manque de préparation scolaire préalable était une des causes d'abandon des EPS. Ces questions constituent la majeure partie du module B de l'enquête.

La plupart (78 %) des répondants ont indiqué qu'ils avaient fréquenté un seul établissement d'enseignement tout au long du secondaire. 18 % des répondants avaient fréquenté deux écoles, tandis que 5 % ont indiqué avoir fréquenté trois écoles ou plus. Le nombre moyen d'écoles fréquentées était beaucoup plus élevé en Saskatchewan qu'ailleurs au pays; présumément, cela est relié au fait que les Autochtones urbains tendent à être plutôt mobiles et changer d'école est plus commun parmi les membres de cette population.

Comme le montre le tableau 10, 60 % des répondants ont indiqué que leur note moyenne globale était de 80 % (c.-à-d. une note d'« A ») ou plus, bien que ce pourcentage variait de façon importante selon la province, les notes les plus élevées ayant été atteintes en Nouvelle-Écosse et les plus faibles en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba. Toutefois, ces résultats n'étaient pas généralement égaux : les notes semblaient être plus élevées dans les cours de langue que dans les cours de mathématiques. En ce qui a trait aux mathématiques, seulement deux tiers des répondants ont indiqué qu'ils avaient suivi l'équivalent d'un cours de mathématiques de 12e année; parmi ceux-ci, seulement 47 % ont mentionné avoir obtenu une note de 80 % ou plus. Dans leur cours principal de langue (c.-à-d. anglais ou français), 80 % des répondants ont indiqué qu'ils

avaient suivi l'équivalent d'un cours de 12e année et 56 % ont indiqué avoir obtenu une note de 80 % ou plus.

L'enquête examine également des questions telles que l'utilisation du temps au secondaire. Comme le montre le tableau 11, 61 % des étudiants occupaient des emplois rémunérés au cours de leurs années au secondaire, bien que ce pourcentage soit beaucoup moins élevé au Québec, en Saskatchewan (44 % et 45 %, respectivement) et à Terre Neuve-et-Labrador (32 %). Le nombre médian d'heures travaillées par semaine était d'entre 10 et 20. De plus, 14 % des répondants ont indiqué qu'ils avaient travaillé sans rémunération au sein d'une entreprise ou d'une

Tableau 11 : Temps consacré chaque semaine à un emploi rémunéré pendant le secondaire

	Ensemble des répondants	Ensemble des récipiendaires de bourses d'études	Récipiendaires – NL	Ensemble des répondants – NS	Récipiendaires – NS	Non-récipiendaires – NS	Récipiendaires – NB	Récipiendaires – QC	Ensemble des répondants – ON	Récipiendaires de SCA – ON	Non-récipiendaires de SCA – ON	Récipiendaires – MB	Récipiendaires – SK	Récipiendaires – AB	Récipiendaires – BC	Non-récipiendaires – BC
De 1 à 9 heures	12 %	12 %	9 %	9 %	11 %	8 %	11 %	11 %	13 %	12 %	13 %	8 %	5 %	11 %	15 %	14 %
De 10 à 19 heures	27 %	27 %	14 %	32 %	31 %	33 %	25 %	25 %	28 %	26 %	30 %	26 %	20 %	28 %	26 %	30 %
De 20 à 29 heures	16 %	16 %	6 %	16 %	15 %	18 %	15 %	5 %	18 %	18 %	18 %	22 %	13 %	19 %	14 %	16 %
30 heures et plus	5 %	5 %	2 %	5 %	4 %	5 %	5 %	2 %	5 %	5 %	5 %	8 %	7 %	8 %	4 %	6 %
Aucun/ne travaillait pas	39 %	40 %	68 %	37 %	39 %	35 %	44 %	56 %	35 %	37 %	32 %	37 %	55 %	35 %	42 %	35 %

Tableau 12 : Temps consacré chaque semaine à des activités parascolaires au secondaire

	Ensemble des répondants	Ensemble des récipiendaires de bourses d'études	Récipiendaires – NL	Ensemble des répondants – NS	Récipiendaires – NS	Non-récipiendaires – NS	Récipiendaires – NB	Récipiendaires – QC	Ensemble des répondants – ON	Récipiendaires de SCA – ON	Non-récipiendaires de SCA – ON	Récipiendaires – MB	Récipiendaires – SK	Récipiendaires – AB	Récipiendaires – BC	Non-récipiendaires – BC
De 1 à 4 heures	34 %	34 %	37 %	31 %	35 %	26 %	33 %	33 %	35 %	35 %	33 %	27 %	24 %	27 %	36 %	33 %
De 5 à 9 heures	23 %	22 %	22 %	24 %	26 %	24 %	20 %	18 %	23 %	22 %	23 %	19 %	21 %	21 %	22 %	25 %
De 10 à 14 heures	13 %	12 %	12 %	16 %	14 %	18 %	10 %	9 %	13 %	11 %	14 %	13 %	10 %	14 %	12 %	13 %
15 heures et plus	13 %	13 %	11 %	16 %	15 %	18 %	14 %	8 %	13 %	13 %	13 %	13 %	13 %	13 %	13 %	14 %
Aucun/ne participait pas	19 %	19 %	19 %	11 %	9 %	13 %	23 %	33 %	16 %	16 %	14 %	29 %	31 %	24 %	18 %	15 %

Tableau 13 : Temps consacré chaque semaine aux devoirs à l'extérieur de la classe au secondaire

	Ensemble des répondants	Ensemble des récipiendaires de bourses d'études	Récipiendaires – NL	Ensemble des répondants – NS	Récipiendaires – NS	Non-récipiendaires – NS	Récipiendaires – NB	Récipiendaires – QC	Ensemble des répondants – ON	Récipiendaires de SCA – ON	Non-récipiendaires de SCA – ON	Récipiendaires – MB	Récipiendaires – SK	Récipiendaires – AB	Récipiendaires – BC	Non-récipiendaires – BC
De 0 à 4 heures	26 %	26 %	21 %	28 %	28 %	29 %	29 %	30 %	24 %	24 %	24 %	41 %	44 %	37 %	20 %	21 %
De 5 à 9 heures	33 %	33 %	37 %	38 %	40 %	39 %	37 %	34 %	32 %	30 %	32 %	27 %	30 %	33 %	33 %	40 %
De 10 à 14 heures	22 %	22 %	26 %	19 %	19 %	21 %	19 %	19 %	22 %	21 %	22 %	16 %	17 %	17 %	24 %	24 %
De 15 à 19 heures	9 %	9 %	10 %	6 %	7 %	5 %	12 %	8 %	10 %	9 %	9 %	9 %	5 %	6 %	10 %	7 %
20 heures et plus	10 %	11 %	7 %	6 %	7 %	6 %	4 %	10 %	11 %	13 %	9 %	8 %	4 %	8 %	13 %	7 %

ferme familiale au cours de leur dernière année au secondaire. Ces chiffres ne variaient pas substantiellement à l'échelle du pays.

Quatre répondants sur cinq ont également mentionné qu'ils s'adonnaient à des clubs, des équipes de sports et du travail bénévole au cours de leur dernière année au secondaire, un peu plus de la moitié de ceux-ci indiquant que leur participation s'élevait à cinq heures ou plus par semaine. Le tableau 12 montre que la participation dans ces activités était relativement constante à l'échelle du pays, sauf au Québec, en Saskatchewan et au Manitoba, où un nombre beaucoup plus important d'étudiants ne participait à aucune de ces activités.

Les étudiants ont également répondu à des questions liées au temps consacré aux devoirs à l'extérieur de la classe. Le tableau 13 montre que la réponse médiane semble indiquer environ quatre ou cinq heures par semaine. Ces résultats étaient également relativement cohérents à l'échelle du pays, bien que les étudiants dans les trois provinces des Prairies soient légèrement plus susceptibles que les autres d'indiquer avoir consacré moins de cinq heures par semaine à l'étude.

Impressions des répondants sur les EPS

L'enquête comprend une série de huit questions au sujet des taux de rendement perçus des investissements des répondants dans les EPS. Ces questions, qui sont fondées sur des travaux effectués antérieurement par l'*Academica Group* et le Dr James Côté de l'Université de l'Ouest de l'Ontario, sont conçues pour aider à explorer les motivations des étudiants lorsqu'ils entrent aux EPS, en particulier en ce qui a trait à l'éducation et au marché du travail. Ces questions se trouvent dans le module C de l'enquête.

Plus précisément, les étudiants ont reçu un certain nombre d'énoncés concernant la valeur des EPS avec lesquels ils devaient indiquer s'ils étaient en accord ou non. Comme le montre le tableau 14, de façon générale, les répondants semblaient croire que les EPS constituaient un très bon investissement; toutefois, ils ne semblaient pas croire qu'elles constituaient nécessairement un investissement *essentiel*, compte tenu de leur ferme croyance apparente qu'il est possible d'obtenir de bons emplois qui n'exigent pas d'EPS. Ces résultats étaient essentiellement les mêmes à l'échelle du pays, bien que les étudiants du Nouveau-Brunswick et du Manitoba

Tableau 14 : Impressions sur le rendement de l'investissement dans les EPS

	Fortement en désaccord	En désaccord	Neutre	Légèrement d'accord	Fortement d'accord
1. Même si une personne doit s'endetter sérieusement afin de poursuive des EPS, cela en vaudra probablement la peine en ce qui a trait à l'obtention d'un meilleur travail et d'un salaire plus élevé.	1 %	4 %	7 %	38 %	51 %
2. Le temps et l'argent investis dans les EPS constituent un bon investissement dans le marché du travail d'aujourd'hui.	<1 %	2 %	5 %	30 %	64 %
3. Les personnes qui poursuivent des EPS obtiennent des emplois qui sont beaucoup plus satisfaisants.	2 %	8 %	14 %	39 %	37 %
4. La meilleure façon d'obtenir un emploi de prestige est de poursuivre des EPS.	2 %	8 %	11 %	41 %	38 %
5. Je ne suis pas certain que les EPS seraient avantageuses à long terme, compte tenu de leur coût élevé ces jours-ci.	30 %	35 %	12 %	18 %	5 %
6. Les personnes seraient plus avantagées si elles investissaient leur argent dans des investissements tels que les biens immobiliers et les actions en bourse plutôt que dans les EPS.	44 %	34 %	12 %	8 %	2 %
7. Il est possible d'en apprendre suffisamment sur le monde réel sans les EPS.	14 %	24 %	20 %	32 %	11 %
8. Il est possible d'obtenir de bons emplois sans les EPS.	8 %	17 %	15 %	45 %	16 %

semblent être légèrement plus positifs quant aux EPS dans l'ensemble de leurs réponses à ces questions que ne l'étaient les étudiants des autres provinces.

L'enquête posait également un certain nombre de questions au sujet des amis, des familles et des modèles (tableaux 15, 16 et 17, respectivement), lesquels se sont prouvés être, dans le cadre de recherches antérieures, des facteurs importants pour le succès des étudiants. Les données d'enquête montrent que les répondants semblaient avoir reçu un encouragement substantiel de la part de la famille et des amis, bien qu'il soit peut-être utile de noter que jusqu'à 20 % des répondants croyaient que leurs parents ne seraient pas déçus s'ils ne terminaient pas leurs études. Les étudiants de l'Ontario ont mentionné les niveaux d'encouragement les plus élevés de la part des deux sources. Les étudiants à l'échelle du pays croyaient également, de façon générale, qu'ils avaient des modèles qui les inspiraient quant à leurs objectifs de carrière. Encore une fois, les résultats se sont révélés relativement cohérents à l'échelle nationale, bien que les répondants en Saskatchewan et au Québec soient substantiellement plus susceptibles que ceux des autres provinces de mentionner avoir de tels modèles.

L'enquête demandait également aux répondants de préciser le moment où ils ont pris leur décision de s'inscrire aux EPS (tableau 18). Dans la plupart des provinces, entre 30 % et 40 % des étudiants ont indiqué que leur intention de poursuivre des EPS remontait au primaire (ceux qu'on pourrait appeler les « décideurs précoces »), et entre 70 % et 80 % des étudiants ont déclaré avoir pris leur décision avant la 12e année. Il y avait deux exceptions à cette règle. La première était la Saskatchewan, où la population des répondants se compose principalement d'Autochtones et où moins d'un répondant sur cinq ont déclaré avoir pris la décision de poursuivre des EPS au cours du primaire. En fait, la décision de poursuivre des EPS a été prise plus récemment, en

Tableau 15 : Niveau d'accord avec l'énoncé « La plupart de mes amis croient qu'il est important de poursuivre des EPS. »

	Ensemble des répondants	Ensemble des récipiendaires de bourses d'études	Récipiendaires – NL	Ensemble des répondants – NS	Récipiendaires – NS	Non-récipiendaires – NS	Récipiendaires – NB	Récipiendaires – QC	Ensemble des répondants – ON	Récipiendaires de SCA – ON	Non-récipiendaires de SCA – ON	Récipiendaires – MB	Récipiendaires – SK	Récipiendaires – AB	Récipiendaires – BC	Non-récipiendaires – BC
Fortement en désaccord (1)	3 %	3 %	4 %	2 %	3 %	2 %	2 %	4 %	2 %	2 %	2 %	4 %	4 %	5 %	3 %	3 %
Légèrement en désaccord (2)	6 %	6 %	10 %	8 %	7 %	10 %	4 %	4 %	5 %	6 %	5 %	9 %	8 %	12 %	7 %	8 %
Neutre (3)	8 %	8 %	9 %	11 %	11 %	10 %	7 %	6 %	7 %	7 %	8 %	10 %	14 %	9 %	10 %	11 %
Légèrement d'accord (4)	28 %	29 %	33 %	31 %	29 %	33 %	26 %	25 %	26 %	25 %	27 %	38 %	25 %	37 %	33 %	30 %
Fortement d'accord (5)	55 %	55 %	44 %	47 %	49 %	46 %	62 %	61 %	59 %	60 %	58 %	39 %	49 %	38 %	48 %	47 %
Moyenne	4,3	4,2	4,0	4,1	4,1	4,1	4,4	4,4	4,3	4,3	4,3	4,0	4,1	3,9	4,2	4,1

Tableau 16 : Niveau d'accord avec l'énoncé « Mes parents seraient très déçus si je n'obtenais pas un diplôme universitaire ou collégial. »

	Ensemble des répondants	Ensemble des récipiendaires de bourses d'études	Récipiendaires – NL	Ensemble des répondants – NS	Récipiendaires – NS	Non-récipiendaires – NS	Récipiendaires – NB	Récipiendaires – QC	Ensemble des répondants – ON	Récipiendaires de SCA – ON	Non-récipiendaires de SCA – ON	Récipiendaires – MB	Récipiendaires – SK	Récipiendaires – AB	Récipiendaires – BC	Non-récipiendaires – BC
Fortement en désaccord (1)	10 %	9 %	10 %	17 %	16 %	17 %	9 %	19 %	7 %	7 %	8 %	8 %	15 %	17 %	8 %	12 %
Légèrement en désaccord (2)	12 %	12 %	14 %	15 %	15 %	15 %	14 %	11 %	10 %	10 %	11 %	18 %	19 %	22 %	12 %	12 %
Neutre (3)	8 %	8 %	9 %	7 %	9 %	6 %	7 %	10 %	7 %	6 %	8 %	11 %	18 %	10 %	9 %	9 %
Légèrement d'accord (4)	23 %	22 %	31 %	30 %	28 %	32 %	23 %	27 %	21 %	19 %	22 %	23 %	22 %	25 %	23 %	23 %
Fortement d'accord (5)	48 %	48 %	35 %	31 %	31 %	30 %	46 %	33 %	55 %	58 %	52 %	40 %	26 %	27 %	49 %	43 %
Moyenne	3,9	3,9	3,7	3,43	3,4	3,42	3,8	3,5	4,1	4,13	3,99	3,7	3,3	3,2	3,9	3,7

Tableau 17 : Niveau d'accord avec l'énoncé « J'ai des modèles à la maison ou à l'école qui personnifient mes objectifs de carrière. »

	Ensemble des répondants	Ensemble des récipiendaires de bourses d'études	Récipiendaires – NL	Ensemble des répondants – NS	Récipiendaires – NS	Non-récipiendaires – NS	Récipiendaires – NB	Récipiendaires – QC	Ensemble des répondants – ON	Récipiendaires de SCA – ON	Non-récipiendaires de SCA – ON	Récipiendaires – MB	Récipiendaires – SK	Récipiendaires – AB	Récipiendaires – BC	Non-récipiendaires – BC
Fortement en désaccord (1)	5 %	5 %	2 %	3 %	4 %	3 %	4 %	12 %	5 %	6 %	5 %	3 %	5 %	5 %	5 %	5 %
Légèrement en désaccord (2)	9 %	9 %	7 %	10 %	12 %	8 %	7 %	8 %	9 %	10 %	8 %	14 %	7 %	10 %	10 %	9 %
Neutre (3)	11 %	10 %	9 %	7 %	6 %	8 %	9 %	9 %	11 %	11 %	11 %	12 %	12 %	9 %	13 %	13 %
Légèrement d'accord (4)	32 %	32 %	33 %	32 %	31 %	32 %	32 %	29 %	33 %	31 %	34 %	35 %	26 %	30 %	35 %	33 %
Fortement d'accord (5)	43 %	43 %	50 %	48 %	48 %	49 %	48 %	41 %	43 %	42 %	42 %	37 %	50 %	45 %	38 %	40 %
Moyenne	4,0	4,0	4,2	4,13	4,1	4,17	4,1	3,8	4,0	3,95	4,01	3,9	4,1	4,0	3,9	3,9

Tableau 18 : Âge auquel l'étudiant a pris la décision de poursuivre des EPS

	Ensemble des répondants	Ensemble des récipiendaires de bourses d'études	Récipiendaires – NL	Ensemble des répondants – NS	Récipiendaires – NS	Non-récipiendaires – NS	Récipiendaires – NB	Récipiendaires – QC	Ensemble des répondants – ON	Récipiendaires de SCA – ON	Non-récipiendaires de SCA – ON	Récipiendaires – MB	Récipiendaires – SK	Récipiendaires – AB	Récipiendaires – BC	Non-récipiendaires – BC
Après le secondaire	10 %	11 %	6 %	4 %	4 %	4 %	13 %	32 %	5 %	6 %	5 %	20 %	48 %	22 %	9 %	7 %
Au cours de la 12e année	10 %	10 %	14 %	11 %	12 %	11 %	17 %	3 %	9 %	10 %	9 %	13 %	14 %	10 %	11 %	10 %
Au cours de la 11e année	9 %	9 %	8 %	10 %	8 %	13 %	9 %	9 %	9 %	10 %	8 %	8 %	7 %	9 %	11 %	8 %
En 9e ou 10e année	23 %	24 %	28 %	24 %	22 %	24 %	18 %	12 %	27 %	26 %	28 %	18 %	7 %	19 %	18 %	20 %
En 7e ou 8e année	8 %	7 %	8 %	9 %	10 %	9 %	5 %	5 %	7 %	7 %	7 %	5 %	2 %	7 %	12 %	13 %
En 5e ou 6e année	4 %	4 %	4 %	6 %	5 %	6 %	7 %	4 %	4 %	4 %	4 %	3 %	2 %	3 %	6 %	5 %
Je l'ai toujours su	36 %	36 %	33 %	36 %	39 %	33 %	31 %	36 %	38 %	36 %	39 %	33 %	18 %	30 %	36 %	37 %

règle générale en 12e année ou même plus tard. L'autre exception était le Québec, qui avait un nombre élevé de décideurs précoces, mais également une proportion inhabituellement élevée d'étudiants (environ un tiers) qui n'ont pas pris la décision de poursuivre des EPS jusqu'à après le secondaire.

Expériences vécues aux EPS par les répondants

Le module D examine les expériences vécues aux EPS par les répondants. Au début de ce module, les répondants devaient préciser leur statut d'inscription. Au moment de l'entrevue, 2,5 % des répondants ont indiqué qu'ils avaient cessé de suivre des cours depuis janvier. Évidemment, ces derniers constituent un groupe important d'étudiants, parce qu'ils sont précisément ceux que l'enquête du projet MEAFE tente d'examiner afin d'en savoir davantage au sujet des facteurs déterminants de l'abandon des études. Toutefois, la tâche d'examiner ces raisons exige une analyse multivariable; les données à une variable sur ce groupe peuvent être trompeuses, parce que la taille de l'échantillon est très petite. Aux fins de la présentation de ces données, nous avons par conséquent restreint le rapport aux 97,5 % des répondants qui sont demeurés inscrits tout au long de l'année scolaire.

Tableau 19 : Répondants selon le domaine d'études (dix premiers)

	Nombre
Arts libéraux/Études générales	1 829
Affaires et commerce	1 399
Profession de la santé	842
Ingénierie	669
Biologie	649
Sciences sociales	587
Arts visuels et de la scène	474
Parcs, récréation, loisirs et condition physique	321
Service de sécurité et de protection	297
Sciences familiales et consommatique	271

Les répondants de l'enquête étudiaient dans de nombreux domaines différents. Les dix principaux domaines d'études (selon la Classification des programmes d'enseignement de Statistique Canada) sont indiqués dans le tableau 19.

Environ 95 % des répondants de l'enquête ont indiqué qu'ils s'étaient inscrits avec l'intention d'obtenir un diplôme et le restant, qu'ils s'étaient inscrits pour suivre certains cours uniquement.

Tableau 20 : Plan pour l'obtention de diplômes ou de certificats additionnels après le programme actuel

	Ensemble des répondants	Ensemble des récipiendaires de bourses d'études	Récipiendaires – NL	Ensemble des répondants – NS	Récipiendaires – NS	Non-récipiendaires – NS	Récipiendaires – NB	Récipiendaires – QC	Ensemble des répondants – ON	Récipiendaires de SCA – ON	Non-récipiendaires de SCA – ON	Récipiendaires – MB	Récipiendaires – SK	Récipiendaires – AB	Récipiendaires – BC	Non-récipiendaires – BC
Oui	62 %	62 %	52 %	61 %	61 %	62 %	57 %	68 %	64 %	65 %	63 %	51 %	51 %	50 %	66 %	56 %
Non	18 %	17 %	25 %	18 %	15 %	21 %	27 %	21 %	15 %	15 %	16 %	24 %	28 %	26 %	14 %	22 %
Ne sais pas	21 %	22 %	23 %	20 %	24 %	17 %	15 %	12 %	21 %	20 %	21 %	25 %	22 %	25 %	20 %	22 %

Il existait peu de variation à l'échelle du pays. Le tableau 20 montre que 62 % des répondants ont indiqué qu'après avoir terminé leur diplôme actuel, ils avaient l'intention de poursuivre des certifications supplémentaires, les chiffres variant de plus de deux tiers au Québec (où le nombre substantiel d'étudiants du CEGEP gonfle présumément davantage les chiffres par rapport aux chiffres comparables dans les autres provinces) jusqu'à seulement 50 % en Alberta. Parmi ces étudiants, plus de la moitié ont déclaré qu'ils souhaitaient obtenir une maîtrise, un doctorat ou un diplôme professionnel (p. ex., droit, médecine).

Les répondants devaient également répondre à des questions quant à leurs notes au cours de la première année (tableau 22). En règle générale, les répondants semblaient bien réussir leurs études, environ les trois quarts ayant déclaré que leur moyenne globale s'élevait à « A » ou « B ».

De plus, les étudiants devaient répondre à une série de questions quant à comment ils se sentaient relativement à leur choix de programme et comment ce dernier les aidait en ce qui concerne leur carrière (tableau 23). Ces questions sont liées à la question de la « pertinence » du programme, telle que décrite originalement par Tinto (1975, 1992) et développée au Canada par le Dr Peter Dietsche de l'Ontario Institute for Studies in Education. En règle générale, les répondants étaient très positifs en ce qui concerne leurs expériences, d'importantes majorités croyant que leurs programmes étaient très appropriés pour eux. Ces données indiquaient peu de variation à l'échelle des provinces ou selon le statut des récipiendaires.

Utilisation du temps par les répondants

Le module E de l'enquête examine l'utilisation du temps par les répondants. Les demandes concurrentielles sur le temps des étudiants (principalement les études et le travail, bien que le temps de déplacement et les activités parascolaires soient également exigeants) rendent difficile d'obtenir des bons résultats scolaires et, par conséquent, peuvent être un facteur contributif dans l'abandon des études.

Tableau 21 : Niveau d'éducation le plus élevé prévu

	Ensemble des répondants	Ensemble des récipiendaires de bourses d'études	Récipiendaires – NL	Ensemble des répondants – NS	Récipiendaires – NS	Non-récipiendaires – NS	Récipiendaires – NB	Récipiendaires – QC	Ensemble des répondants – ON	Récipiendaires de SCA – ON	Non-récipiendaires de SCA – ON	Récipiendaires – MB	Récipiendaires – SK	Récipiendaires – AB	Récipiendaires – BC	Non-récipiendaires – BC
École privée	1 %	1 %	1 %	1 %	2 %	0 %	2 %	1 %	1 %	1 %	1 %	2 %	0 %	2 %	1 %	0 %
Collège communautaire	11 %	11 %	14 %	7 %	7 %	8 %	10 %	13 %	13 %	12 %	14 %	10 %	13 %	9 %	5 %	5 %
Certificat ou diplôme universitaire	5 %	5 %	5 %	3 %	3 %	3 %	3 %	5 %	5 %	5 %	5 %	3 %	5 %	6 %	3 %	4 %
Baccalauréat	23 %	23 %	28 %	33 %	32 %	34 %	31 %	20 %	20 %	19 %	21 %	30 %	30 %	29 %	24 %	22 %
Diplôme professionnel	9 %	9 %	13 %	9 %	11 %	7 %	7 %	10 %	10 %	10 %	10 %	8 %	7 %	7 %	10 %	13 %
Maîtrise	36 %	37 %	26 %	34 %	35 %	34 %	38 %	37 %	37 %	37 %	37 %	34 %	35 %	35 %	43 %	42 %
Doctorat	15 %	15 %	13 %	12 %	10 %	14 %	9 %	15 %	15 %	16 %	13 %	13 %	11 %	13 %	15 %	14 %

Tableau 22 : MPC globale, année courante

	Ensemble des répondants	Ensemble des récipiendaires de bourses d'études	Récipiendaires – NL	Ensemble des répondants – NS	Récipiendaires – NS	Non-récipiendaires – NS	Récipiendaires – NB	Récipiendaires – QC	Ensemble des répondants – ON	Récipiendaires de SCA – ON	Non-récipiendaires de SCA – ON	Récipiendaires – MB	Récipiendaires – SK	Récipiendaires – AB	Récipiendaires – BC	Non-récipiendaires – BC
E/F (0)	<1 %	<1 %	0 %	0 %	0 %	0 %	<1 %	<1 %	<1 %	<1 %	<1 %	<1 %	1 %	<1 %	<1 %	0 %
D (1)	2 %	2 %	3 %	3 %	3 %	2 %	4 %	1 %	2 %	2 %	1 %	1 %	2 %	1 %	1 %	1 %
C (2)	16 %	16 %	16 %	22 %	26 %	17 %	18 %	8 %	15 %	17 %	20 %	20 %	21 %	12 %	20 %	16 %
B (3)	51 %	50 %	41 %	50 %	49 %	51 %	41 %	48 %	52 %	51 %	51 %	51 %	46 %	46 %	55 %	56 %
A (4)	32 %	32 %	36 %	25 %	21 %	29 %	37 %	44 %	30 %	30 %	28 %	28 %	31 %	42 %	25 %	27 %
Moyenne	3,1	3,1	3,1	3,0	2,9	3,1	3,1	3,3	3,1	3,1	3,1	3,1	3,0	3,3	3,3	3,1

Tableau 23 : Impressions des étudiants sur le choix de programme

	Fortement en désaccord	En désaccord	Neutre	Légèrement d'accord	Fortement d'accord
1. Je peux établir le lien entre ce que j'apprends en classe et mes plans futurs de carrière.	1 %	3 %	7 %	30 %	59 %
2. Ce que j'apprends à l'école m'intéresse.	1 %	2 %	5 %	31 %	62 %
3. Les cours que je suis cette année me fournissent des compétences qui m'aideront dans le marché du travail.	1 %	4 %	8 %	33 %	54 %
4. Les cous que je suis cette année m'aident à me faire une meilleure idée de mes plans futurs.	1 %	2 %	5 %	29 %	63 %
5. Globalement, je crois être inscrit dans un programme d'études qui me convient.	1 %	3 %	6 %	24 %	65 %

Le tableau 24 montre que, en moyenne, les étudiants passent environ 21 heures par semaine en classe et en laboratoire. Le taux de variation par province ou d'obtention de bourses était très faible. Plus de 80 % des étudiants ont indiqué qu'ils passaient au moins 15 heures par semaine en classe. En Ontario, où se trouve le plus important groupe de comparaison des récipiendaires et des non-récipiendaires, les différences dans le temps passé à étudier étaient pratiquement négligeables.

Le tableau 25 examine les heures consacrées aux activités parascolaires ou de bénévolat. Une tendance semblable existe ici : il y a certaines différences non insignifiantes entre les provinces, mais, en Ontario, où nous avons pu comparer un groupe d'étudiants qui ont obtenu deux ensembles de bourses avec un groupe

Tableau 24 : Moyenne d'heures consacrées chaque semaine à l'étude ou aux devoirs à l'extérieur de la classe

	Ensemble des répondants	Ensemble des récipiendaires de bourses d'études	Récipiendaires – NL	Ensemble des répondants – NS	Récipiendaires – NS	Non-récipiendaires – NS	Récipiendaires – NB	Récipiendaires – QC	Ensemble des répondants – ON	Récipiendaires de SCA – ON	Non-récipiendaires de SCA – ON	Récipiendaires – MB	Récipiendaires – SK	Récipiendaires – AB	Récipiendaires – BC	Non-récipiendaires – BC
De 0 à 3 heures	5 %	5 %	5 %	7 %	7 %	7 %	4 %	4 %	5 %	4 %	5 %	6 %	5 %	4 %	4 %	4 %
De 4 à 7 heures	19 %	19 %	20 %	23 %	26 %	21 %	18 %	14 %	19 %	19 %	18 %	23 %	21 %	16 %	21 %	21 %
De 8 à 14 heures	30 %	30 %	39 %	31 %	31 %	30 %	31 %	26 %	31 %	30 %	31 %	28 %	30 %	30 %	30 %	29 %
De 15 à 20 heures	26 %	27 %	23 %	24 %	24 %	24 %	29 %	30 %	27 %	26 %	26 %	27 %	27 %	25 %	25 %	29 %
De 21 à 29 heures	13 %	12 %	10 %	9 %	9 %	9 %	12 %	17 %	12 %	12 %	11 %	11 %	16 %	15 %	14 %	10 %
30 heures et plus	7 %	7 %	4 %	5 %	3 %	8 %	6 %	9 %	7 %	8 %	7 %	6 %	3 %	10 %	5 %	7 %
Moyenne	21,1	21,1	23,2	20,0	18,4	21,7	21,4	22,6	20,4	20,4	20,4	19,9	21,4	25,4	19,9	21,0

Tableau 25 : Moyenne d'heures consacrées chaque semaine aux activités parascolaires ou de bénévolat

	Ensemble des répondants	Ensemble des récipiendaires de bourses d'études	Récipiendaires – NL	Ensemble des répondants – NS	Récipiendaires – NS	Non-récipiendaires – NS	Récipiendaires – NB	Ensemble des répondants – ON	Récipiendaires de SCA – ON	Non-récipiendaires de SCA – ON	Récipiendaires – MB	Récipiendaires – AB	Récipiendaires – QC	Récipiendaires – SK	Récipiendaires – BC	Non-récipiendaires – BC
De 0 à 3 heures (1)	60 %	60 %	63 %	54 %	61 %	48 %	54 %	62 %	61 %	61 %	62 %	61 %	57 %	62 %	55 %	57 %
De 4 à 7 heures (2)	23 %	23 %	22 %	25 %	24 %	27 %	29 %	23 %	22 %	23 %	21 %	21 %	24 %	21 %	25 %	25 %
De 8 à 14 heures (3)	12 %	12 %	13 %	14 %	12 %	16 %	12 %	11 %	11 %	11 %	12 %	12 %	14 %	11 %	14 %	13 %
De 15 à 20 heures (4)	3 %	3 %	2 %	5 %	3 %	7 %	4 %	3 %	3 %	3 %	2 %	5 %	4 %	5 %	4 %	4 %
De 21 à 29 heures (5)	1 %	3 %	0 %	1 %	1 %	0 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	0 %
30 heures et plus (6)	1 %	1 %	1 %	1 %	0 %	2 %	1 %	<1 %	0 %	0 %	2 %	<1 %	<1 %	0 %	1 %	0 %
Moyenne	1,6	1,6	1,5	1,77	1,6	1,90	1,7	1,6	1,60	1,58	1,65	1,6	1,7	1,6	1,7	1,7

Tableau 26 : Emploi rémunéré et revenu pendant l'année scolaire

	Ensemble des répondants	Ensemble des récipiendaires de bourses d'études	Récipiendaires – NL	Ensemble des répondants – NS	Récipiendaires – NS	Non-récipiendaires – NS	Récipiendaires – NB	Récipiendaires – QC	Ensemble des répondants – ON	Récipiendaires de SCA – ON	Non-récipiendaires de SCA – ON	Récipiendaires – MB	Récipiendaires – SK	Récipiendaires – AB	Récipiendaires – BC	Non-récipiendaires – BC
Oui	37 %	37 %	20 %	36 %	20 %	49 %	27 %	47 %	35 %	36 %	33 %	47 %	27 %	40 %	47 %	46 %
Salaire mensuel moyen	444 $	440 $	358 $	429 $	259 $	601 $	392 $	523 $	399 $	399 $	399 $	448 $	519 $	641 $	437 $	523 $

Tableau 27 : Revenu estival et économies

	% d'étudiants déclarant un revenu estival	Revenu estival moyen	Revenu estival médian	% d'étudiants déclarant des économies estivales	Économies estivales moyennes	Économies estivales médianes
BC	71 %	2 378 $	2 000 $	58 %	1 509 $	1 000 $
AB	83 %	5 289 $	4 000 $	71 %	2 810 $	2 000 $
SK	61 %	4 616 $	3 700 $	26 %	1 769 $	1 200 $
MB	75 %	2 860 $	2 000 $	55 %	1 467 $	1 000 $
ON	73 %	2 592 $	2 000 $	62 %	1 729 $	1 500 $
QC	74 %	3 036 $	2 500 $	54 %	1 608 $	1 000 $
NB	74 %	2 563 $	2 000 $	64 %	1 489 $	1 000 $
NS	83 %	3 096 $	2 500 $	74 %	2 093 $	1 500 $
NL	78 %	1 925 $	1 800 $	65 %	1 204 $	1 000 $
Canada	74 %	2 870 $	2 000 $	62 %	1 777 $	1 500 $

d'étudiants qui ont obtenu une seule bourse, il semble exister peu de distinction entre les récipiendaires et les non-récipiendaires.

En ce qui a trait au temps consacré au travail rémunéré (tableau 26), la majorité (63 %) des répondants ont indiqué qu'ils ne travaillaient pas de façon régulière pendant l'année scolaire. La proportion réelle d'étudiants qui travaillaient variait largement d'une province à l'autre, mais dans tous les cas seulement une minorité d'étudiants ont mentionné qu'ils consacraient du temps à un emploi rémunéré. Cela contraste quelque peu avec les autres études sur les étudiants (p. ex., Ekos 2007), qui tendent à indiquer le contraire. Il existe quelques raisons possibles pour lesquelles la proportion des étudiants qui travaillent pourrait être faible. Premièrement, la question ne comprend que les étudiants qui travaillent de façon régulière, semaine après semaine, et exclut le petit mais non négligeable groupe d'étudiants qui travaillent de façon plus occasionnelle ou sporadique. Deuxièmement, l'échantillon se compose principalement d'étudiants en première année d'études, qui

sont normalement moins susceptibles de travailler. Troisièmement, comme mentionné plus tôt, beaucoup des étudiants de cet échantillon proviennent de petites villes et de régions rurales, et bon nombre d'entre eux auraient été obligés de déménager afin de poursuivre des EPS; ces étudiants seraient moins susceptibles de trouver du travail simplement parce qu'ils n'auraient pas encore établi un réseau local par l'intermédiaire duquel obtenir un travail à temps partiel. Quatrièmement et finalement, tous les répondants sont récipiendaires d'aide financière et, puisque le système d'aide financière aux étudiants met un taux d'imposition réel élevé sur le revenu du travail, il se peut que les étudiants qui reçoivent de l'aide soient simplement moins susceptibles de travailler. Il est tout de même intéressant de noter la très importante différence dans la proportion des récipiendaires de bourses d'accès qui travaillent relativement à la proportion des non-récipiendaires qui travaillent. Cela suggère que les fonds d'aide supplémentaire peuvent être suffisants pour diminuer le besoin de travailler des étudiants; toutefois, d'autres analyses multivariables seront exigées afin de le démontrer irréfutablement.

Revenu des répondants

Une partie du module E et la totalité du module F examine la question du revenu des étudiants provenant de sources extérieures au système d'aide financière aux étudiants fondé sur les besoins.

La plus importante source de revenu des étudiants provenait du travail (voir le tableau 26). Tandis que seulement une minorité des répondants travaillaient, le revenu mensuel de ceux qui travaillaient était substantiel : sur une période de huit mois, ceux qui travaillaient pouvaient utiliser leur revenu de travail pour payer pour la majorité, sinon la totalité, de leurs frais de scolarité. Toutefois, il est pertinent de mentionner qu'il existait des variations régionales substantielles dans les tendances du revenu du travail. L'incidence de travail et les montants gagnés tendaient à être plus élevés dans l'Ouest (et, peut-être, curieusement, au Québec) qu'ailleurs. Dans l'Est, le travail à temps partiel semblait ne pas être aussi commun, possiblement en raison de la rareté des possibilités d'emploi rémunéré. L'exception à cette règle était la Saskatchewan, où la population des répondants était plus âgée et plus susceptible d'assumer des responsabilités familiales.

À l'échelle du pays, la plupart des répondants ont indiqué qu'ils travaillaient pendant l'été et qu'ils étaient capables d'économiser de l'argent pour l'année scolaire en raison du travail. Il y avait moins de disparités dans les revenus de l'été que dans les revenus de l'année scolaire, en ce qui a trait à l'incidence et au montant gagné, bien qu'en Alberta les revenus moyens déclarés soient beaucoup, beaucoup plus élevés qu'ailleurs dans le pays. Curieusement, les revenus plus élevés de l'été ne se traduisaient pas automatiquement par des économies plus élevées; les étudiants utilisaient clairement une partie de leur revenu pour acheteur des biens de consommation.

La présence d'économies pour les études est fréquemment interprétée comme étant un indicateur de préparation adéquate pour les EPS. Parmi les répondants de l'enquête, le tableau 28 montre que des proportions semblables de répondants ont indiqué que leurs parents et eux-mêmes avaient économisé pour leurs études (48 % avaient économisé seuls; 47 % indiquaient que d'autres membres de la famille économisaient pour eux). La proportion

Tableau 28 : Incidence des économies antérieures

	Propres économies	Économies familiales
BC	46 %	44 %
AB	49 %	41 %
SK	12 %	16 %
MB	36 %	28 %
ON	52 %	53 %
QC	35 %	27 %
NB	47 %	35 %
NS	56 %	51 %
NL	39 %	42 %
Canada	48 %	47 %

des étudiants qui mentionnaient que leurs parents disposaient d'économies était approximativement en ligne avec le type de moyennes constatées dans les études antérieures, telles que l'*Enquête sur la participation aux études postsecondaires* (Finnie et Usher, 2007). Toutefois, le montant des économies réalisées par les étudiants eux-mêmes était environ deux fois plus élevé que pour la population générale des étudiants, ce qui est potentiellement important. Il existait des différences très importantes à l'échelle des provinces dans les taux d'économies pour les parents et les étudiants, les taux d'économies étant les plus élevés en Colombie-Britannique, en Alberta et en Ontario et les plus bas en Saskatchewan.

Un nombre important d'étudiants de l'échantillon ont indiqué qu'ils avaient reçu de l'aide de leurs parents, soit sous forme de cadeaux ou contributions, ou sous forme de prêt (voir le tableau 29). Il n'y avait pas beaucoup de variation à l'échelle du pays, à l'exception, encore une fois, de la Saskatchewan, où les répondants étaient beaucoup plus susceptibles d'être plus âgés et indépendants de leurs parents. Le montant moyen des contributions parentales était substantiellement plus bas au Québec, au Manitoba, à Terre-Neuve-et-Labrador et au Nouveau-Brunswick qu'il ne l'était dans les autres provinces; il est possiblement important que dans trois de ces cas, les taux des frais de scolarité provinciaux soient également très bas. Pour une très petite proportion des répondants (8 %), une autre source de fonds provenait de prêts bancaires privés. Tandis que peu de répondants se sont prévalus de cette option, elle constituait une source d'argent très importante pour ceux qui l'ont fait, puisque la valeur médiane des prêts privés était de 5 000 $.

Une dernière source de revenus pour les étudiants était les bourses, les bourses d'études et les prix. Le résultat suivant est possiblement le plus surprenant de l'ensemble de l'enquête : 70 % des répondants ont indiqué qu'ils avaient reçu un certain type de bourses d'études, de bourses ou de prix, dont la valeur moyenne s'élevait à 3 500 $. Plusieurs études antérieures ont conclu que seulement environ un tiers des étudiants de première année reçoit une forme quelconque d'aide financière fondée sur le mérite; de plus, il y a eu tendance à tenir pour acquis que cette aide financière n'aide pas les pauvres. Par conséquent, ce résultat est quelque peu surprenant et mérite un examen plus en profondeur.

Tableau 29 : Contributions parentales

	% d'étudiants qui reçoivent des contributions parentales	Contributions parentales moyennes	Contributions parentales médianes	% d'étudiants qui reçoivent un prêt parental	Prêt parental moyen	Prêt parental médian
BC	39 %	2 505 $	1 000 $	16 %	2 427 $	1 800 $
AB	42 %	2 279 $	1 500 $	19 %	2 431 $	1 500 $
SK	18 %	2 432 $	1 000 $	11 %	1 743 $	1 000 $
MB	34 %	1 472 $	1 000 $	12 %	1 524 $	1 500 $
ON	43 %	2 450 $	1 500 $	14 %	2 397 $	1 200 $
QC	40 %	1 540 $	1 000 $	15 %	948 $	500 $
NB	43 %	1 496 $	600 $	13 %	906 $	700 $
NS	52 %	2 444 $	1 200 $	17 %	2 495 $	1 000 $
NL	45 %	1 070 $	1 000 $	8 %	1 282 $	500 $
Canada	43 %	2 269 $	1 000 $	15 %	2 195 $	1 000 $

Analyse : Différences entre les récipiendaires et les non-récipiendaires de bourses

Une des questions clés ans le projet MEAFE concerne la façon dont l'obtention de bourses influe sur un éventail de comportements des étudiants, le plus important desquels étant la persistance. Ainsi, il est évidemment d'importance majeure d'examiner les différences entre les récipiendaires et les non-récipiendaires, en particulier dans les trois provinces où nous disposons de données adéquates sur les deux : la Nouvelle-Écosse, l'Ontario et la Colombie-Britannique.

Un coup d'œil rapide sur les tableaux 1 et 2 montre les différences les plus importantes de toutes : les seuils de revenus qui séparent les récipiendaires et les non-récipiendaires et les revenus familiaux moyens des deux groupes. À dessein, un groupe est beaucoup plus riche que l'autre. Cela comprend un certain nombre de résultats relativement prévisibles en ce qui a trait aux données démographiques des deux groupes. Le groupe des récipiendaires était plus susceptible de comprendre des enfants issus de familles monoparentales, parce que ces dernières sont plus susceptibles d'être pauvres. Il existait également des différences importantes en ce qui a trait aux niveaux d'éducation des parents. Certaines des différences résultantes dans les antécédents entre les deux groupes n'étaient pas conformes à l'échelle des provinces. Par exemple, en Ontario (mais pas en Colombie-Britannique ou en Nouvelle-Écosse), faire partie du groupe de récipiendaires était associé avec une plus importante probabilité d'être non-blanc et urbain, tandis que le contraire était vrai dans les autres provinces.

Une fois que l'on passe par-dessus les différences sociodémographiques déterminantes entre les deux groupes et que l'on examine les différences dans les résultats ou les comportements, il devient très difficile de repérer des différences entre ces groupes. En ce qui a trait aux notes du secondaire, les non-récipiendaires avaient obtenu des résultats un tant soit peu plus élevés, mais la différence était marginale. Les récipiendaires étaient également légèrement plus susceptibles d'avoir travaillé au cours du secondaire, mais la différence était une fois de plus très peu prononcée. En ce qui a trait au calendrier de la décision de poursuivre des EPS et aux questions attitudinales comme la valeur perçue de l'investissement dans les EPS, il n'existait pas de différences. Les différences dans les plans de poursuite d'études et le diplôme d'études le plus élevé prévu étaient pratiquement indiscernables, comme l'étaient les différences dans les résultats scolaires au niveau postsecondaire.

La différence possiblement importante et intéressante concerne l'incidence du travail pendant l'année scolaire. Les étudiants qui ont reçu des bourses d'études supplémentaires ont travaillé moins que les étudiants qui n'en ont pas reçues. L'effet était très faible et possiblement négligeable en Ontario, mais très prononcé en Nouvelle-Écosse.

En bref, bien que les récipiendaires et les non-récipiendaires ne se ressemblent pas en ce qui a trait aux caractéristiques démographiques, on peut affirmer qu'ils se ressemblaient étroitement en ce qui a trait au comportement et aux résultats à court terme. Il est impossible de tirer des conclusions à partir de ces observations. Il se peut que l'obtention de subventions permette aux récipiendaires de bourses plus pauvres d'ajuster leur comportement et d'augmenter leurs résultats de façon à ce qu'ils correspondent à ceux de leurs homologues légèrement mieux nantis; il se peut également que les deux groupes soient équivalents même sans les bourses. Répondre à ces questions exige des techniques d'analyse de régression et de discontinuité, ce que le projet MEAFE se propose de faire au cours des 12 prochains mois.

Analyse : Différences entre les récipiendaires de bourses d'études et la population étudiante canadienne

Grâce au fait que l'*Enquête longitudinale sur les étudiants à faible revenu (ELEFR)* partage un certain nombre de questions avec l'*Enquête auprès des jeunes en transitions (EJET)*, il y a un certain nombre de points de données disponibles qui permet une comparaison entre les récipiendaires des bourses d'accès de la Fondation et la population étudiante générale.

Tableau 30 : Comparaison de l'*EJET-A* : Répondants qui ont participé aux EPS au plus tard au cycle 4

	National	NL	PE	NS	NB	QC	ON	MB	SK	AB	BC
Genre											
Hommes	46,1 %	43,8 %	43,9 %	46,5 %	43,3 %	46,2 %	45,8 %	45,1 %	45,6 %	47,1 %	47,5 %
Femmes	53,9 %	56,2 %	56,1 %	53,5 %	56,7 %	53,8 %	54,2 %	54,9 %	54,4 %	52,9 %	52,5 %
Structure familiale											
Deux parents	84,3 %	86,6 %	84,6 %	87,0 %	86,1 %	80,9 %	83,7 %	85,1 %	88,8 %	89,0 %	85,3 %
Mère seule	12,1 %	10,7 %	13,1 %	10,3 %	10,9 %	14,1 %	12,9 %	11,3 %	9,0 %	8,7 %	10,8 %
Père seul	2,4 %	1,4 %	X	1,6 %	X	3,9 %	2,3 %	2,1 %	1,7 %	1,2 %	2,1 %
Autre	1,1 %	1,4 %	X	1,1 %	X	1,1 %	1,0 %	1,5 %	0,5 %	1,1 %	1,8 %
Éducation parentale											
Moins que le secondaire	5,5 %	9,8 %	4,9 %	4,5 %	5,2 %	8,1 %	4,9 %	5,7 %	4,4 %	3,9 %	4,0 %
Secondaire achevé	18,9 %	15,5 %	16,9 %	14,8 %	18,9 %	21,5 %	19,3 %	18,3 %	20,8 %	17,0 %	15,7 %
Certaines EPS	6,5 %	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
École de métiers/collège	30,5 %	48,5 %	37,1 %	37,0 %	39,3 %	30,1 %	27,7 %	27,0 %	35,7 %	34,2 %	30,3 %
Université – moins que baccalauréat	5,3 %	3,4 %	4,0 %	4,5 %	4,2 %	6,7 %	5,7 %	4,8 %	5,9 %	3,0 %	4,0 %
Université – baccalauréat	21,7 %	12,7 %	21,5 %	21,7 %	16,4 %	20,0 %	22,7 %	22,8 %	17,9 %	22,5 %	23,8 %
Université – diplôme	11,7 %	6,9 %	10,1 %	12,6 %	9,4 %	9,4 %	13,1 %	10,1 %	7,8 %	11,3 %	14,0 %
Autre/inconnu	0,1 %	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Revenu familial											
Moyenne ($)	73 972 $	59 847 $	61 278 $	65 405 $	61 609 $	68 946 $	79 417 $	70 917 $	63 778 $	82 113 $	70 065 $
Extrêmement faible (de 0 $ à 5 000 $)	1,3 %	X	X	X	X	1,2 %	1,5 %	0,9 %	3,3 %	1,0 %	1,5 %
De 5 000 $ à 25 000 $	6,1 %	X	X	X	X	7,3 %	4,9 %	5,1 %	7,0 %	4,3 %	7,3 %
De 25 000 $ à 50 000 $	22,7 %	35,8 %	33,1 %	28,2 %	32,1 %	26,7 %	18,8 %	26,6 %	27,2 %	18,2 %	23,9 %
De 50 000 $ à 75 000 $	28,0 %	28,3 %	31,6 %	31,3 %	31,4 %	30,2 %	26,3 %	28,5 %	29,6 %	28,1 %	27,5 %
De 75 000 $ à 100 000 $	24,3 %	16,4 %	17,5 %	19,2 %	19,0 %	20,2 %	27,6 %	23,5 %	22,1 %	24,7 %	24,5 %
100 000 $ et plus	17,6 %	9,1 %	9,5 %	12,3 %	9,7 %	14,4 %	20,9 %	15,5 %	10,8 %	23,7 %	15,3 %
Revenu familial (étudiants résidant à la maison)											
Moyenne ($)	83 503 $	68 334 $	67 680 $	70 592 $	65 387 $	70 366 $	91 160 $	75 958 $	61 773 $	88 309 $	76 503 $
Extrêmement faible (de 0 $ à 5 000 $)	0,7 %	X	X	X	X	X	X	X	4,2 %	X	X
De 5 000 $ à 25 000 $	4,2 %	X	27,3 %	X	28,3 %	X	X	X	5,2 %	X	X
De 25 000 $ à 50 000 $	18,6 %	31,9 %	32,4 %	25,7 %	31,5 %	18,3 %	15,6 %	32,5 %	31,7 %	18,1 %	23,1 %
De 50 000 $ à 75 000 $	28,3 %	31,3 %	19,4 %	33,4 %	24,0 %	33,2 %	26,8 %	28,2 %	26,4 %	24,5 %	29,2 %
De 75 000 $ à 100 000 $	28,0 %	18,9 %	13,0 %	22,7 %	11,5 %	22,8 %	31,2 %	12,6 %	21,6 %	29,4 %	23,3 %
100 000 $ et plus	20,1 %	12,5 %	X	13,8 %	X	17,2 %	22,7 %	X	10,9 %	23,2 %	17,8 %

X = valeurs censurées

L'*Enquête auprès des jeunes en transition – cohorte A (EJET-A)* est une étude longitudinale nationale de 30 000 jeunes âgés de 15 ans, qui a débuté en 2000. La vague de 2000 comprenait des entrevues auprès des étudiants et des parents, ainsi que les résultats de chaque étudiant sur le programme de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour l'examen du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA); pour plus détails sur le PISA, allez à l'adresse www.pisa.oecd.org. D'autres entrevues ont été menées auprès des étudiants en 2002 et 2004, aux âges de 17 et 19, en ce qui a trait à leurs expériences des études et du marché du travail. L'*EJET-A* constitue par conséquent une excellente source de données en ce qui a trait au premier accès aux EPS.

L'*ELEFR*, cependant, n'est pas *entièrement* comparable à l'*EJET-A* : l'*ELEFR* examine les étudiants dans leur première année d'études en 2007 (à l'exception de l'Alberta, de la Saskatchewan et, en partie, du Manitoba), tandis que l'échantillon des étudiants du postsecondaire de l'*EJET-A* couvre les étudiants qui étaient âgés de 15 ans en 2000 et qui avaient participé à *n'importe quelles* EPS au plus tard en 2006. Mais puisque l'*EJET-A* constitue le portrait le plus complet dont nous disposons de l'extrémité plus jeune de la population étudiante canadienne, elle demeure utile comme point de départ de comparaison. Le tableau 30 montre certaines des caractéristiques de base de la population de l'*EJET-A*.

En comparant les données provenant de l'*ELEFR* à celles de la population étudiante générale de l'*EJET*, certains éléments deviennent apparents.

Premièrement, l'échantillon de l'enquête comprend un nombre considérablement plus grand de femmes (61 %) que la population globale (54 %). Puisque l'échantillon de l'enquête est tiré de familles qui sont plus pauvres que la population étudiante générale, cela suggère que l'écart de genre peut devenir plus marqué à mesure que le revenu familial diminue.

Deuxièmement, l'échantillon de l'enquête est considérablement moins susceptible que la moyenne de provenir de familles biparentales et de familles dont le niveau d'éducation des parents est plus élevé. Mais ces deux différences sont, dans une mesure considérable, des reflets du fait que l'échantillon de l'enquête est *à dessein* composé de personnes dont les revenus familiaux sont très faibles. Le revenu familial moyen pour les récipiendaires de bourses d'études de l'enquête s'élève à près de 20 000 $, tandis que pour les non-récipiendaires il s'élève à environ 65 000 $; dans l'échantillon de l'*EJET*, le revenu familial moyen s'élève à 74 000 $[7]. Par conséquent, un ensemble différent de données démographiques en relation avec la structure familiale et l'éducation des parents est inévitable.

2. Exploitation des données de Statistique Canada

Non seulement permet-elle de produire des données originales sur l'attrition des étudiants, mais en plus, notre approche a été conçue pour utiliser et analyser les très grandes quantités de données qui existent déjà dans les bases de données de Statistique Canada, en particulier l'*Enquête auprès des jeunes en transition* et ses deux cohortes : l'*EJET-A* (décrite ci-dessus) et l'*EJET-B*. Cette dernière est une étude longitudinale de 23 000 jeunes âgés de 18 à 20 ans en 2000, qui met l'accent sur les expériences vécues sur le marché du travail et aux études. D'autres entrevues ont été menées auprès des étudiants en 2002 (âgés de 20 à 22 ans) et en 2004 (âgés de 22 à 24 ans), ce qui fournit une très bonne ressource pour l'étude de l'accès aux EPS et, en particulier, les questions liées à la rétention et à la persistance.

En octobre 2006, le comité de recherche du projet a sélectionné un certain nombre de projets de recherché pour examiner des questions d'accès et de persistance à l'aide des données de Statistique Canada. Ces projets ont été achevés au cours de l'année 2007. Les principales constatations de ces documents sont résumées brièvement ci-dessous sous les titres suivants : « Accès », « Persistance » et « Aide financière aux étudiants ».

7. Cela dit, il devrait être note qu'il n'est pas clair à quel point les statistiques sur le revenu de l'*EJET* sont comparables aux données administratives collectées par les gouvernements. De plus, parmi l'échantillon de l'*EJET-A*, le « revenu familial » désigne le revenu familial enregistré au moment de l'enquête *initiale* (c.-à-d. de 2000), lorsque les étudiants étaient âgés de 15 ans.

Accès

Ross Finnie et Richard Mueller, dans leur article *The Effects of Family Income, Parental Education and Other Background Factors on Access to Post-Secondary Education in Canada: Evidence from the EJET*, examinaient l'influence de divers facteurs sur l'accès aux EPS, en utilisant l'*EJET-A* pour suivre un groupe d'étudiants longitudinalement à partir de l'âge de 15 ans jusqu'à 21 ans. Bien qu'ils aient constaté que le revenu des parents semble superficiellement constituer un facteur déterminant important de l'accès, une fois que l'éducation des parents est introduite à titre de contrôle, le rôle du revenu disparaît en grande partie parmi les étudiants qui se dirigent vers le collège et presque complètement pour les étudiants qui se dirigent vers l'université. Une partie de cet effet est directe, au sens que les parents tendent à transmettre des signaux à leurs enfants à propos de leurs attentes et de leurs réalisations, mais une partie de l'effet est indirecte et s'exprime par l'intermédiaire des réalisations scolaires. En particulier, les notes globales du secondaire (par opposition aux notes en langue et en mathématiques en particulier) ont un effet très important sur la participation à l'université. La participation dans les écoles secondaires constitue un facteur déterminant important de l'accès, comme le sont, dans une mesure moindre, les sentiments d'auto-efficacité (c.-à-d. les sentiments de compétence et de confiance à l'école). Plus que les réalisations scolaires, c'est le simple développement cognitif qui est essentiel : les notes dans la partie lecture du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) constituent la plus importante variable explicative de toutes. Les résultats du document Finnie-Mueller suggèrent fortement que la cause de l'écart de participation entre les riches et les pauvres est moins financière que culturelle.

Les constatations de Finnie et Mueller corroborant en grande partie d'autres travaux récents (non-projet MEAFE) réalisés par Marc Frenette, chercheur au sein de Statistique Canada, qui a examiné directement les causes de l'écart de participation entre les étudiants riches et les étudiants pauvres dans son article intitulé *Pourquoi les étudiants à faible revenu sont-ils moins susceptibles de fréquenter l'université?* (Frenette 2008a). Marc Frenette, en tentant d'expliquer les différences dans la participation à l'université entre les étudiants provenant de milieux riches et les étudiants provenant de milieux pauvres, a constaté que les différences dans les facteurs à long terme, tels que les notes d'examen standardisées en lecture obtenues à l'âge de 15 ans, les notes scolaires indiquées à l'âge de 15 ans, les influences parentales et la qualité du secondaire représentaient 84 % de l'écart. En contraste, seulement 12 % de l'écart était relié à des contraintes financières déclarées par l'intéressé. Des résultats similaires ont été obtenus à l'échelle des quartiles de revenu et des notes d'examen standardisées en mathématiques et en science, bien que les notes standardisées en lecture représentent une proportion plus importante de l'écart que les autres notes d'examen.

Un autre document du projet MEAFE intitulé *University Tuition Fees: An Inter-Provincial Comparison*, de David Johnson, étudiait également le rôle des obstacles financiers à l'accès aux EPS en examinant les relations entre les coûts et l'accès, à l'aide des données de l'*EJET*. Comme Finnie et Mueller (et, en fait, de nombreux autres auteurs), Johnson a constaté que le facteur déterminant de base était l'éducation des parents, bien qu'il ait également constaté un effet important pour le statut de minorité visible. Lorsqu'il a tenté d'examiner les effets des frais de scolarité en valeur absolue et les changements d'une année sur l'autre dans les frais de scolarité, il a constaté des effets uniquement parmi les jeunes du Québec et les jeunes issus de familles dont ni l'un ni l'autre des parents n'avait fait des études universitaires, et même ces effets étaient relativement faibles. Globalement, l'incidence des frais de scolarité était très faible, ce qui pourrait signifier que les avantages des EPS sont très élevés ou que les systèmes existants d'aide financière aux étudiants sont hautement efficaces à compenser les frais de scolarité, ou les deux.

Dans un document final relatif aux questions d'accès, *Evolution of Aspirations for University Attendance: A Gender Comparison*, Michael Hoy et plusieurs collègues de l'Université de Guelph examinaient la décision d'entrer à l'université en

tant que processus évolutif comprenant les aspirations des étudiants (et les attentes de leurs parents) et la durée de scolarité accomplie, en étudiant les différences entre les répondants hommes et les répondants femmes. Les auteurs ont constaté que les aspirations étaient corrélées avec bon nombre des mêmes caractéristiques familiales qui semblaient influencer la durée de scolarité accomplie. Ces derniers ont également constaté que les aspirations étaient corrélées de façon importante avec la participation éventuelle, même lorsque les notes étaient maintenues constantes. De plus, ils ont constaté que les femmes âgées de 15 ans avaient des aspirations globales aux EPS plus élevées que leurs homologues hommes et qu'à l'âge de 17 ans les femmes étaient plus susceptibles d'avoir révisé leurs aspirations à la hausse. Le résultat est qu'une fraction considérablement plus élevée de femmes décident de fréquenter l'université au plus tard à l'âge de 19 ans.

En somme, la recherche à ce jour sur l'accès ne suggère pas que les obstacles financiers constituent la cause majeure de l'inégalité de l'accès aux EPS. Elle suggère plutôt que l'éducation des parents constitue un facteur socioculturel déterminant de l'accès, qui aide à former des aspirations plus élevées et de meilleures habitudes d'étude, qui entraînent des niveaux plus élevés de réalisations éducationnelles. Le revenu des parents n'est pas entièrement un non-facteur, mais il est beaucoup moins important que les autres facteurs. L'absence de constatation dans la recherche que les finances constituent un obstacle majeur aux EPS ne devrait pas être interprétée comme signifiant que « l'argent n'a pas d'importance ». Elle suggère plutôt qu'aux niveaux actuels de frais de scolarité et d'aide financière aux étudiants, les coûts ne constituent pas un obstacle important.

Rétention

En ce qui a trait à la rétention, le travail le plus important à ce jour dans le cadre du projet MEAFE est un document de Ross Finnie et Theresa Qiu intitulé *The Patterns of Persistence in Post-Secondary Education in Canada: Evidence from the EJET-B Dataset*. Ce document constitue une forme de percée dans les études de la persistance au Canada, puisqu'il exploite les données sur l'*EJET-B* afin de calculer les taux d'obtention de diplôme de la cohorte sur cinq ans. Les études antérieures, qui ont souffert du défaut de ne pas pouvoir suivre avec exactitude les étudiants qui changeaient d'établissement d'enseignement, tendaient à indiquer des taux relativement élevés d'attrition. Finnie et Qiu ont constaté que les taux d'obtention de diplôme sur cinq ans dans le cadre des premiers programmes (c.-à-d. ce que les études antérieures avaient tendance à mesurer) s'élevaient à 56 % pour les étudiants collégiaux et à 52 % pour les étudiants universitaires. Toutefois, une fois que les « changeurs » (c'est-à-dire les étudiants qui changent de programme ou d'établissement d'enseignement au moins une fois avant d'obtenir leur diplôme) et les sortants qui retournent subséquemment à l'école ont été entrés dans l'équation, les taux d'achèvement ont augmenté à 73 % et 69 %, respectivement. Si les étu-diants toujours inscrits à l'école sont également ajoutés au total, le taux combiné de rétention et d'achèvement augmente à 82 % au collège et 90 % à l'université. Les « pertes » réelles pour le système des EPS (c'est-à-dire le pourcentage d'étudiants qui, après cinq ans, n'ont pas obtenu leur diplôme et ne sont pas demeurés inscrits) représentent donc une proportion relativement petite (entre 10 % et 18 %) de la cohorte totale.

De plus, Finnie et Qiu ont examiné les facteurs déterminants de l'abandon des études. Sans surprise, l'éducation des parents semble encore une fois constituer un facteur déterminant important de la persistance, comme le sont également la structure familiale et les notes de première année. En d'autres termes, les facteurs déterminants de la rétention ressemblent énormément aux facteurs déterminants de l'accès.

En ce qui a trait aux motifs d'abandon des études, aux niveaux collégial et universitaire, entre 70 % et 80 % des répondants ont déclaré que le programme « n'était pas pour eux » ou qu'ils souhaitaient changer de programme. Les motifs financiers ont été cités comme justificatif de l'abandon des études par seulement 9 % des sortants collégiaux et 15 % des sortants universitaires. Dans le même ordre d'idées, David Johnson, dans son article intitulé *University Tuition Fees: An Inter-Provincial Comparison*, a examine les décisions des jeunes de persister aux

EPS par l'intermédiaire de la variation dans les augmentations annuelles des frais de scolarité et dans les frais de scolarité en valeur absolue selon la province. Il a constaté que les changements dans les frais de scolarité semblaient avoir des effets négligeables sur la persistance et il conclut que ni les frais de scolarité en valeur absolue ni les augmentations enregistrées des frais de scolarité n'avaient pas d'effet important en ce qui concerne les statistiques sur la persistance. Encore une fois, cela ne signifie probablement pas que « l'argent n'a pas d'importance », mais plutôt que l'aide financière aux étudiants est actuellement suffisante dans la plupart des cas pour couvrir les besoins des étudiants.

Dans un autre document, intitulé *Student Transitions and Adjustments in Canadian Post-Secondary Education*, le Dr Felice Martinello a mis l'accent sur les expériences des étudiants qui ont changé de programme, en examinant les caractéristiques de ces « changeurs » et leurs perspectives de réussite après le changement. Comme Finnie et Qiu, il a constaté que, tandis que la plupart des « changeurs » changeaient de programme dans le même type d'établissement d'enseignement (p. ex., d'un programme collégial à un autre programme collégial), c'était en fait ceux qui changeaient de type d'établissement d'enseignement (c.-à-d. sont passés du collège à l'université ou vice versa) qui étaient plus susceptibles d'achever leur deuxième diplôme. Il a également constaté qu'avoir des parents dont le niveau d'éducation est plus élevé n'augmentait pas la probabilité d'achever leur premier choix de programme, bien que cela augmente la probabilité qu'un étudiant change de programme plutôt que d'abandonner les études comme telles.

Aide financière aux étudiants

Un certain nombre de documents commandés ont mis l'accent expressément sur la mesure de l'effet de l'aide financière sur la persistance. Cela pose un problème extrêmement difficile sur le plan de la méthodologie, comme le fait remarquer Kathleen Day dans son article intitulé *A Tangled Web: The Relationship Between Persistence and Financial Aid*. Le problème central en est un de mesure et de choix des variables instrumentales. L'effet des bourses d'études est difficile à mesurer en raison de la mesure dans laquelle il est corrélé avec la capacité scolaire, qui est endogène. L'effet des prêts, d'autre part, est difficile à mesurer en raison de la mesure dans laquelle il est corrélé avec d'autres variables, telles que la structure familiale, le revenu familial, etc.

Le document de Kathleen Day commence par utiliser les données de l'*EJET-B* pour évaluer un modèle de persistance et constate des résultats positifs, mais très faibles, lorsqu'elle tente de situer un effet de l'aide financière aux étudiants sur la persistance. Toutefois, lorsque les modèles ont été réévalués pour tenir compte de l'endogénéité potentielle de l'aide financière découlant de la dépendance simultanée de l'aide financière et de la persistance sur les mêmes facteurs inobservables, la corrélation positive disparaissait et était, dans certains cas, remplacée par une corrélation négative. Cela ne signifie pas nécessairement que la relation entre l'aide financière et la persistance est négative; cela signifie simplement que les limites de la mesure à l'aide des variables instrumentales disponibles dans l'*EJET-B* sont trop importantes pour permettre une mesure exacte. La question est à savoir si les enquêtes comprenant des renseignements légèrement plus détaillés (par exemple, l'*EJET-A*) pourraient fournir des réponses supplémentaires ou si la question ne peut simplement pas trouver réponse, sauf par l'intermédiaire d'un certain type d'expérience comprenant des essais aléatoires en conditions réelles.

Un autre document, qui examinait les effets de l'aide financière aux étudiants sur la persistance, est l'article intitulé *University Attainment, Student Loans, and Adult Life Course Activities: A Fifteen-Year Portrait of British Columbia Young Adults* de Lesley Andres et Maria Adamuti-Trache. Ce document a suivi la relation entre l'aide financière aux étudiants et les résultats éducationnels et occupationnels d'une cohorte d'étudiants collégiaux et universitaires de la Colombie-Britannique qui ont obtenu leur diplôme d'études secondaires en 1988. La principale constatation de pertinence stratégique est qu'une combinaison adéquate d'aide financière aux étudiants et de services de soutien, y compris l'orientation scolaire et professionnelle, est nécessaire pour l'achèvement du diplôme en temps opportun et

l'entrée sur le marché du travail. Les auteurs ont également constaté que les femmes achèvent leurs études plus rapidement que les hommes, mais qu'elles contractent une dette plus élevée.

Le document final dans le même ordre d'idées est l'article intitulé *Grants for Students: Equal Access to Post-Secondary Education Requires More than a Student Loan Program* de Ross Finnie et Lorne Carmichael. Ce document fait valoir que le revenu familial a une incidence sur l'accès aux EPS en raison de la difficulté plus importante que vivent les étudiants à faible revenu lorsqu'ils sont à l'école. En se fondant sur les preuves empiriques provenant de l'*EJET*, les auteurs ont développé un nouveau modèle pour l'accès qui montre également que les étudiants plus pauvres seraient susceptibles d'avoir une réponse plus large aux changements dans les coûts que les étudiants issus de milieux à revenu moyen ou élevé. Par conséquent, ils font valoir que les différentes combinaisons stratégiques d'aide financière aux étudiants sont optimales pour différents types d'étudiants. En particulier, ils constatent que les subventions plutôt que les prêts sont optimales pour encourager les étudiants à faible revenu à accéder aux EPS.

Conclusion

Un certain nombre de conclusions sommaires peuvent être tirées dans le cadre de cette collection de recherche.

La première concerne la nature de la persistance au niveau du postsecondaire au Canada, à savoir si elle pose ou non un problème stratégique important. Clairement, les étudiants n'achèvent pas leurs programmes initiaux en temps opportun très souvent. En fait, seulement environ la moitié de l'ensemble des étudiants y parvient. Toutefois, cela ne signifie pas que de très grands nombres d'étudiants quittent les EPS sans attestations d'études. En fait, après cinq ans, entre 73 % des étudiants collégiaux et 69 % des étudiants universitaires ont quitté avec un *certain* type d'attestation, bien que pas toujours au même niveau. Parmi le reste des étudiants, 8 % des étudiants collégiaux et 20 % des étudiants universitaires fréquentent toujours l'école, ce qui signifie que 19 % des étudiants collégiaux et 10 % des étudiants universitaires sont des « décrocheurs » (c.-à-d. ne fréquentent pas l'école et n'ont pas obtenu une attestation d'études cinq ans après avoir commencé les EPS). Vu d'un certain angle, le Canada fait face à un problème quant à amener ses jeunes à s'inscrire dans les *bons* programmes la première fois (environ un quart des diplômés de l'université et du collège change de programme ou d'établissement d'enseignement au cours de leur cheminement vers une attestation d'études); vu d'un autre angle, nous sommes un succès quant à donner aux étudiants une deuxième et troisième chance, à les garder dans le système et à leur fournir des qualifications.

La deuxième conclusion sommaire concerne le fait que les finances des étudiants semblent constituer un problème secondaire en tant qu'obstacle à l'accès et une clé pour la persistance. Aucune des études examinées aux présentes ne précisait les coûts, l'aide financière aux étudiants ou, de façon plus générale, les finances des étudiants en tant que problème majeur en ce qui a trait à l'accès ou à la persistance. Cela ne signifie pas que l'argent n'a pas d'incidence en tant que facteur d'accès; en fait, cela signifie qu'en raison des niveaux actuels de frais de scolarité et d'aide financière aux étudiants, les facteurs financiers ne sont pas prédominants. La suffisance de la combinaison prêt-subvention demeure un problème, au même titre que la gestion de la dette étudiante. Mais, de façon générale, étant donné les conditions actuelles, les finances ne semblent pas présenter un obstacle majeur à l'accès.

La troisième conclusion sommaire est que les facteurs déterminants de l'accès et de la persistance résident dans la « culture », c'est-à-dire dans la combinaison du niveau d'éducation et des attentes des parents dont les jeunes héritent, qui est reflétée à un degré considérable dans leurs aspirations personnelles, ainsi que dans leur préparation et leurs réalisations scolaires. Différentes combinaisons de ces facteurs ont différents effets dans différentes circonstances, mais, en règle générale, elles semblent constituer les principaux facteurs responsables de l'accès et de la rétention. Par conséquent, il existe un besoin pressant de mener de la recherche stratégique afin de trouver des façons d'aider les jeunes dont le niveau d'éducation des

parents est faible à atteindre des niveaux comparables d'aspirations et de réalisations scolaires. Malheureusement, les sources de données existantes ne fournissent pas beaucoup d'aide à cet égard.

Une conclusion finale importante dans le cadre de la recherche est qu'il est difficile d'obtenir des résultats fiables en ce qui concerne les effets de l'aide financière aux étudiants. Parce que l'incidence et le montant de l'aide financière aux étudiants sont si étroitement corrélés avec certains facteurs, tel que le besoin et le revenu, il est presque impossible conceptuellement de déterminer la mesure dans laquelle les résultats sont déterminés par l'obtention d'aide financière et la mesure dans laquelle ils sont déterminés par les caractéristiques corrélées sous-jacentes. La difficulté est telle que des conditions expérimentales ou quasi expérimentales sont exigées afin de pouvoir évaluer l'effet « pur » de l'aide financière.

3. Plans pour 2008

En ce qui a trait à l'année 2008, le projet MEAFE prévoit produire les résultats suivants :

Enquête longitudinale sur les étudiants à faible revenu : Entre janvier et mars 2008, de nouvelles entrevues seront menées auprès des répondants de l'*ELEFR* en vue de mener de nouvelles entrevues auprès d'au moins 70 % de ceux qui ont répondu à la première ronde de questions. Ces données sont essentielles, parce qu'elles permettront un examen détaillé des étudiants qui décrochent entre l'année un et l'année deux. Notre but est de pouvoir fournir cet ensemble de données aux chercheurs d'ici à l'automne 2008.

Exploitation des données de Statistique Canada : En octobre 2007, le comité de recherche du projet MEAFE s'est réuni afin d'évaluer les réponses à une demande ouverte de propositions pour des projets liés à l'accès et à la rétention. Cinq projets ont été choisis cette année, y compris :

- *Persistence in Post-Secondary Education: Institution and Student Characteristic Effects* de Ross Finnie;
- *Does Student Financial Aid Cause More Participation in Post-Secondary Education and Improved Labour Market Outcomes for Low-Income Students? Evidence from Partner Income Shocks and Marital Status* de Mathieu Chemin et coll.;
- *Gender Differences* in University Participation de Torben Drewes;
- *Effects of University Characteristics and Academic Regulations in Undergraduate Students' Persistence, Degree Completion and Time to Degree* de Felice Martinello;
- *Access to Post-Secondary Education in Canada among First- and Second-Generation Canadian Immigrants* de Richard Mueller et Ross Finnie.

Deux autres documents, un sur l'accès et les ressources des écoles secondaires de la Dre Kathleen Day et un autre sur les mécanismes d'attribution des places aux étudiants dans les établissements d'enseignement du Dr David Johnson, ont également été approuvés par le comité afin de recevoir de l'aide dans la fourniture et l'interprétation des données.

Les résultats préliminaires doivent être partagés dans le cadre de la conférence de l'Association canadienne d'économique en juin 2008. Les résultats finaux découlant de ces documents doivent être disponibles vers la fin de 2008. Les documents de travail doivent être publiés subséquemment sur le site Web du projet MEAFE et peuvent également être publiés par Statistique Canada dans *Le Quotidien*.